



Un service d'information sur les négociations en matière d'environnement et de développement

En ligne sur <http://www.iisd.ca/post2015/in3/>

Vol. 32 No. 16

Publié par l'Institut International du Développement Durable (IIDD)

Lundi, 30 mars 2015

COMPTE-RENDU DE LA TROISIÈME SESSION DE NÉGOCIATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015: 23-27 MARS 2015

La troisième session de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 s'est déroulée du 23 au 27 mars 2015 au Siège des Nations Unies à New York. La session, conjointement facilitée par David Donoghue, Représentant permanent de l'Irlande, et Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya, s'est centrée sur: une proposition de calendrier et de feuille de route pour la création d'un cadre d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable (ODD) par la Commission de statistique des Nations Unies; l'expérience des pays dans la mise en œuvre du développement durable; et les arrangements pour une réunion conjointe avec le processus préparatoire en vue de la troisième Conférence internationale sur le Financement du développement (FdD), qui aura lieu en avril 2015. Un dialogue interactif avec les Grands groupes et d'autres parties prenantes s'est déroulé dans la matinée de mercredi.

Tout au long de la semaine, l'attention s'est centrée sur un document diffusé lundi par les Co-Facilitateurs, portant sur les cibles pour les ODD proposés et décrivant d'éventuels ajustements pour 19 de ces cibles. Plusieurs délégués ont mis en cause le processus d'élaboration de ce document et ont mis en garde contre toute altération de la proposition du Groupe de travail ouvert (GTO) relative aux ODD, se déclarant fermement en faveur de maintenir le subtil équilibre politique atteint durant ce processus. D'autres se sont dits favorables à l'examen d'éventuelles améliorations, en assurant leurs collègues que la proposition du GTO resterait la « référence de base » en cas de désaccord. Les délégués ont également échangé des points de vue concernant la coordination entre les processus de l'après-2015 et de la FdD, et ont abordé la possibilité d'établir un mécanisme de transfert de technologies, comme prescrit par le document final de Rio+20.

BREF HISTORIQUE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015

Le processus de négociation intergouvernemental sur le programme de développement pour l'après-2015 a été initialement mandaté lors de la Réunion extraordinaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) organisée en septembre 2013 sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), au cours de laquelle il a également été décidé qu'un Sommet mondial devrait se tenir en septembre 2015 pour adopter un nouveau programme de développement des Nations Unies.

SOMMET DU MILLÉNAIRE: Le Sommet des Nations Unies pour le Millénaire s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. 149 chefs d'États et

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du programme de développement pour l'après 2015.....	1
Compte-rendu de la réunion.....	3
Des indicateurs pour les objectifs et les cibles.....	3
Approches nationales de la mise en œuvre des ODD . . .	9
Discussion interactive avec les grands groupes et autres parties prenantes	11
Discussion sur les objectifs et cibles de développement durable.....	13
Discussion sur les thèmes des dialogues interactifs. . .	17
Session d'avril et coordination avec le processus relatif au financement du développement.....	18
Plénière de clôture	20
Brève analyse de la réunion	21
Réunions à venir	22
Glossaire	23

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Ana Maria Lebeda, Kate Offerdahl et Delia Paul. Version française: Alexandra Lefevre - Correctrice: Sandra Gagnon, Ph.D. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT), le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2015, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

de gouvernement et représentants de haut niveau de plus de 40 pays ont assisté au sommet et le principal document en résultant a été la Déclaration du millénaire. Cette déclaration comprenait une affirmation des valeurs, principes et objectifs du programme international pour le 21^e siècle. Par la suite, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été établis sur la base de consultations parmi les représentants des institutions internationales. Le Secrétaire général des Nations Unies a présenté les OMD à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001, et les États membres des Nations Unies ont décidé que ceux-ci serviraient de guide pour la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire, avec 2015 comme date limite pour atteindre ces objectifs.

CNUDD: La communauté internationale s'est rassemblée pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20) à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, et a décidé de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d'ODD. Le document final de Rio+20 appelait à la mise en place d'un GTO qui présenterait à la 68^e session de l'Assemblée générale une proposition sur les ODD. Le document final de Rio+20 souligne, entre autres:

- l'importance de rester fermement attachés à la réalisation complète et rapide des OMD et de respecter tous les principes de Rio, en tenant compte de la diversité des situations, des capacités et des priorités nationales;
- que les ODD doivent être orientés vers l'action, concis et faciles à communiquer, en nombre limité, ambitieux, de nature globale, universellement applicables à tous les pays et axés sur les domaines prioritaires pour la réalisation du développement durable;
- la nécessité de s'assurer de la coordination et de la cohérence avec les processus traitant du programme de développement de l'après-2015, et de bénéficier d'une première contribution au travail du GTO de la part du Secrétaire général des Nations Unies, en concertation avec les gouvernements nationaux;
- la nécessité d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, accompagnés de cibles et d'indicateurs, tout en prenant en compte la diversité des situations et des capacités nationales et les niveaux de développement des pays; et
- l'importance de disposer de données globales, intégrées et scientifiquement fondées, sur le développement durable, et de l'appui devant être apporté aux commissions économiques régionales dans le domaine de la collecte et de la compilation des contributions nationales visant à éclairer cet effort mondial.

L'AGNU a approuvé le document final, intitulé *L'avenir que nous voulons*, dans sa Résolution 66/288 du 27 juillet 2012.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'AGNU SUR LE SUIVI DES EFFORTS VISANT LA RÉALISATION DES

OMD: Cette réunion extraordinaire a eu lieu le 25 septembre 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Le document final de la réunion appelle, entre autres: à mettre en place un cadre et un ensemble unique d'objectifs de nature universelle et applicables à tous les pays, et qui soutiennent la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique, la règle de droit, l'égalité de genre et les droits de l'homme pour tous; à des négociations

intergouvernementales sur le programme post-2015; le Secrétaire général à publier, avant la fin 2014, un rapport de synthèse sur toutes les contributions relatives au programme de développement pour l'après-2015; et à adopter un nouveau programme lors du sommet de septembre 2015.

GTO: Le GTO sur les ODD a tenu ses huit premières réunions, également désignées comme la phase de « contributions » ou d'« état des lieux », entre mars 2013 et février 2014 au Siège des Nations Unies à New York. En février 2014, les Co-Présidents Macharia Kamau (Kenya) et Csaba Kőrösi (Hongrie) ont publié un document de « bilan » passant en revue les discussions jusqu'à cette date, et un document « axé sur les domaines d'intervention » décrivant 19 domaines d'intervention constituant la base des discussions futures. Avant chacune des cinq sessions suivantes, les co-présidents publiaient des documents révisés pour examen par les délégués au GTO. Un document considéré comme « l'avant-projet » des objectifs et cibles a été publié le 2 juin 2014, proposant 17 objectifs et 212 cibles. Après deux sessions essentiellement tenues en consultations informelles, à la clôture de la 13^e session du GTO, le 19 juillet 2014, le Groupe a adopté par acclamation un rapport proposant 17 ODD et 169 cibles, et a décidé de soumettre cette proposition à l'AGNU pour examen et décision à sa 68^e session.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES: L'AGNU a appelé, dans sa Résolution 68/6 de septembre 2013, le Secrétaire général à synthétiser, avant fin 2014, les contributions relatives au programme de développement pour l'après-2015, dans un rapport destiné à alimenter les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015. Le Secrétaire général Ban Ki-moon a publié le 6 décembre 2014 une version avancée de « La dignité pour tous d'ici 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » et l'a formellement présenté aux États membres des Nations Unies le 8 janvier 2015. Le rapport propose un ensemble intégré de six éléments essentiels: la dignité, les êtres humains, la prospérité, la planète, la justice et le partenariat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES: Plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ont établi des paramètres pour les négociations du programme de développement pour l'après-2015 et autres processus connexes. Le 30 juin 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/279 intitulée « Modalités de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FdD3) », par laquelle elle a décidé de tenir la FdD3 à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 13 au 16 juillet 2015, et a souligné, entre autres, le besoin d'une coordination effective dans les préparatifs du sommet qui adoptera le programme de développement pour l'après-2015.

Réunie le 10 septembre 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/309, par laquelle: elle prend note de la conclusion des travaux du GTO; elle salue son rapport; et elle décide que la proposition relative aux ODD incluse dans son rapport sera la base principale pour l'intégration des ODD dans le programme de développement pour l'après-2015, tout en reconnaissant que d'autres contributions seront examinées durant le processus de négociations intergouvernementales en 2015.

Le 29 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté la Résolution 69/244 sur l'organisation du Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, qui aura lieu du 25 au 27 septembre 2015 à New York de concert avec la 70^e session du Débat général des Nations Unies débutant le 28 septembre. Le Sommet sera organisé comme une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale et comprendra des séances plénières simultanées avec des dialogues interactifs. Le règlement intérieur et les pratiques établies de l'Assemblée générale s'appliqueront, sauf décision contraire.

Le 16 janvier 2015, l'AGNU a adopté le projet de décision A/69/L.46 sur les modalités des négociations intergouvernementales concernant le programme de développement pour l'après-2015. La décision affirme, entre autres:

- que les ODD seront incorporés dans le programme de développement pour l'après-2015 principalement sur la base de la proposition formulée dans le rapport du GTO, sachant que d'autres contributions seront aussi examinées;
- qu'il est « impératif de déployer tous les efforts » pour assurer une coordination effective entre les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 et le processus préparatoire de la FdD3, ainsi que d'autres processus intergouvernementaux pertinents des Nations Unies;
- que le document final destiné à être adopté au Sommet « peut inclure », comme composantes principales: une déclaration; les ODD et les cibles; les moyens de mise en œuvre et un Partenariat mondial pour le développement durable; et des modalités de suivi et d'examen; et
- que le projet initial de document final devra être préparé par les Co-Facilitateurs « sur la base des points de vue exprimés par les États membres », « en tenant compte des discussions de fond dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales », et devra être publié avant mai 2015.

PREMIÈRE SESSION DE NÉGOCIATIONS

INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015: La première session dans le processus de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 s'est tenue du 19 au 21 janvier 2015 au Siège des Nations Unies à New York, avec pour mission de faire un « état des lieux » des points de vue des gouvernements sur le programme. C'était la première de huit séances prévues pour préparer le résultat du sommet des Nations Unies visant à adopter le programme de développement pour l'après-2015, en septembre 2015. Sur la base de cette session, les Co-Facilitateurs ont préparé un Recueil d'éléments pour discussion à la session suivante.

DEUXIÈME SESSION DE NÉGOCIATIONS

INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015: La deuxième session de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 s'est déroulée du 17 au 20 février 2015 au Siège des Nations Unies à New York. La session a été axée sur la composante « déclaration » du résultat qui sera adopté lors du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement sur

le programme de développement pour l'après-2015 en septembre 2015. La session a également inclus un dialogue interactif avec les Grands groupes et autres parties prenantes, et une séance d'information avec le Directeur de la Division de statistique des Nations Unies.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Dans la matinée du lundi 23 mars, le Co-Facilitateur Macharia Kamau a présenté le programme de travail pour la semaine, la discussion sur les indicateurs étant programmée pour lundi et mardi, et le reste de la semaine étant dédié à la discussion des ODD et des cibles. Il a évoqué la lettre des Co-Facilitateurs datée de décembre 2014 demandant le soutien de la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) pour l'élaboration d'un cadre d'indicateurs, en gardant à l'esprit que les États membres ne souhaitent pas rouvrir les ODD et les cibles, mais qu'ils consacreront davantage de réflexion et de discussions aux indicateurs. Il a expliqué qu'il a été demandé à la CSNU d'élaborer des indicateurs pour les ODD et les cibles, et que les Co-Facilitateurs ont pris contact avec la Division de statistique des Nations Unies (DSNU) pour s'assurer que la proposition d'indicateurs préliminaires serait prête pour la présente session.

DES INDICATEURS POUR LES OBJECTIFS ET LES CIBLES

EXPOSÉS: John Pullinger, Président de la CSNU, a présenté les conclusions de la 46^e session de la CSNU, qui s'est tenue du 3 au 6 mars 2015 autour du thème « Des données pour soutenir le programme de développement pour l'après-2015 ». Il a indiqué que les travaux techniques relatifs aux indicateurs du programme de développement pour l'après-2015 sont en cours, et que « les statisticiens sont prêts à augmenter leurs efforts d'un cran, à faire un pas en avant et à appuyer sur l'accélérateur ». Il a noté que le Sommet de l'après-2015 prévu en septembre sera la première fois dans l'Histoire où le Président de la CSNU s'adressera à l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui créera une passerelle entre les affaires politiques et les travaux statistiques. Pullinger a souligné que la Commission a soutenu à l'unanimité la feuille de route proposée par les Amis du Président dans leur rapport sur les « Mesures élargies pour le progrès », qui suggère l'adoption du cadre d'indicateurs lors de la 47^e session de la CSNU en mars 2016. Il a ajouté que la Commission a souligné le besoin de prévoir suffisamment de temps et d'affiner davantage les indicateurs préliminaires proposés par la DSNU, et a soutenu la création de deux groupes: un Groupe interinstitutionnel d'experts sur les indicateurs des ODD (GIE-ODD) et un Groupe de haut niveau (GHN) chargé du leadership stratégique pour la mise en œuvre des ODD, composé des bureaux nationaux des statistiques (BNS) et d'organisations régionales et internationales en tant qu'observatrices.

Pullinger a par ailleurs expliqué: que la première réunion du GIE-ODD aura lieu en mai 2015; que les conclusions des discussions seront présentées à la session de mai des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, afin d'obtenir de nouvelles orientations politiques; et que le GIE-ODD proposera un cadre d'indicateurs plus avancé en juillet 2015. Pullinger a ajouté que

le Rapport technique du Bureau de la DSNU, qui propose 304 indicateurs pour les ODD, doit être considéré comme un simple « point de départ »; et n'est que provisoire, dans la mesure où il n'a pas été approuvé par les BNS, et ne préjuge en rien ni n'empêche en aucune façon de plus en amples discussions.

T.C.A. Anant, Statisticien-chef, de l'Inde, a souligné l'importance d'un renforcement continu des capacités, le rôle des données nationales, et la construction de partenariats pour un suivi réussi.

Gabriella Vukovich, Présidente du Bureau statistique central de Hongrie, a indiqué que le nombre d'indicateurs devrait rester relativement restreint, dans la mesure où les données devront ensuite être produites par tous les pays. Elle a estimé que le renforcement des capacités sera nécessaire pour les pays en développement comme pour les pays développés, et qu'il faudra prévoir suffisamment de temps pour la production de tous les indicateurs.

Anna Majelantle, Statisticienne générale du Botswana, a souligné que les indicateurs doivent bénéficier de l'appropriation des parties prenantes et de l'acceptation du public, en affirmant que les ONG devraient pouvoir les utiliser comme outils de suivi et d'évaluation de leurs propres programmes de développement.

José Rosero, de l'Institut national des statistiques et des recensements de l'Équateur, a estimé que le processus d'élaboration du cadre d'indicateurs pour l'après-2015 devrait s'appuyer sur les expériences régionales et nationales.

DISCUSSION: Le Co-Facilitateur Kamau a reconnu que la discussion sur les objectifs et cibles « reste une tâche difficile ». Il a indiqué que certaines cibles vont nécessiter des « ajustements » pour éviter toute incohérence, pour être mesurables et orientées vers l'action, et pour pouvoir être assorties d'une valeur chiffrée globale. Il a souligné que les Co-Facilitateurs n'entendent pas s'engager dans un exercice de vérification technique trop large, et a souligné que seules 19 cibles ont été identifiées comme nécessitant des éclaircissements techniques.

Le Co-Facilitateur Donoghue a ensuite demandé aux délégués de se pencher sur un document concernant les 19 cibles, qui a été diffusé par courriel, et a invité les délégués à formuler leurs réponses.

L'Afrique du Sud, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), s'est opposée à la vérification technique des objectifs et cibles, et à toute réorganisation ou reclassification des ODD. Le délégué a averti que l'élaboration d'indicateurs ne doit pas conduire à une réinterprétation des ODD et cibles retenus, y compris les moyens de mise en œuvre (MMÉ) de l'ODD 17. Il a indiqué que le Groupe estime que le mandat pour formuler des indicateurs est cantonné à des indicateurs globaux, et ne doit « en aucune façon s'occuper d'indicateurs nationaux ». Il a appelé au respect de l'espace politique national des États membres, et a plaidé pour que la présente session prenne en compte les travaux en cours sur les indicateurs nationaux conduits par les pays. Il a clarifié que la CSNU n'achèvera ses travaux sur les indicateurs que le 20 mars 2016 lors de sa 47^e session. Il a plaidé pour que le GIE-ODD soit guidé par les BNS et les institutions régionales compétentes, et pour qu'il revête un caractère

intergouvernemental, et a appelé à s'assurer d'une représentation régionale équitable et de l'expertise technique de ses membres. Il a demandé que cette « tâche technique » soit clairement guidée par les États membres, en soulignant que la responsabilité de mettre en œuvre le programme de développement pèse sur les gouvernements, et que le renforcement des capacités et le soutien technique demeurent d'une importance capitale pour le G-77/Chine.

L'Union européenne (UE) a indiqué qu'un cadre solide d'indicateurs facilitera la mise en œuvre opportune du programme de développement pour l'après-2015, et qu'il est nécessaire à son succès et à sa reddition de comptes. Le délégué a souligné que l'élaboration d'indicateurs devrait d'abord constituer un processus technique, et il a énergiquement soutenu le processus défini par la CSNU. Il a recommandé que le travail sur les indicateurs comprenne un ensemble plus large d'acteurs des Nations Unies et internationaux, y compris la communauté scientifique. Il a estimé que les indicateurs doivent être pertinents d'un point de vue politique, compréhensibles, clairement communicables, et fondés sur les indicateurs et les systèmes de suivi existants. Il a proposé de choisir des indicateurs ayant vocation à mesurer plusieurs objectifs et cibles. Il a ajouté que les indicateurs nationaux et régionaux doivent soutenir les indicateurs globaux, et que les indicateurs doivent « permettre la reddition de comptes », et qu'ils doivent donc être utilisés par tous les pays.

La Namibie, s'exprimant au nom du Groupe africain, a affirmé que l'élaboration d'indicateurs est un processus technique. Le délégué a réitéré l'appel à étendre le GIE-ODD pour en faire un « groupe intergouvernemental » et à garantir un financement pour la participation des statisticiens des pays en développement. Il a plaidé pour que les travaux de la CSNU soient guidés par le respect de « l'espace politique des pays en développement » et de leurs valeurs culturelles et sociales. Il a souligné l'importance de régler la question du déficit de capacités dans les pays en développement.

Les Maldives, s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), ont mis en garde contre toute réorganisation des 17 ODD actuels, en affirmant que ceci pourrait altérer la visibilité et l'importance de certains objectifs et cibles. Le délégué a suggéré d'identifier un petit nombre d'indicateurs permettant d'aborder des questions transversales, et a ajouté que la plupart des indicateurs proposés ne peuvent actuellement être mesurés par les BNS des petits États insulaires en développement (PEID) dont les systèmes statistiques sont déjà surchargés. Il a souligné le besoin d'élaborer des indicateurs reflétant les circonstances particulières des PEID, et s'est dit « très préoccupé » concernant le calendrier proposé par la CSNU, en expliquant que « nos leaders ne pourront pas adopter en septembre un programme incomplet ».

L'Arabie Saoudite, au nom du Groupe arabe, a souligné l'importance de s'en tenir aux conclusions de la CSNU 46, et d'adopter un cadre d'indicateurs à sa 47^e session. Le délégué a noté que les indicateurs doivent être solides du point de vue technique et non pas dictés par des discussions politiques. Il a proposé que l'ODD 16 incorpore, entre autres, des indicateurs

sur la lutte contre le terrorisme et le respect du droit des peuples à l'autodétermination. Concernant le GIE-ODD, il a souligné le besoin: d'un leadership de la part des BNS; d'inclure tous les États membres qui souhaitent participer; et de fournir un soutien aux pays en développement pour qu'ils puissent participer.

Le Bénin, s'exprimant au nom des Pays les moins avancés (PMA), a souligné que le processus d'élaboration des indicateurs doit être conduit sous la supervision politique des deux Co-Facilitateurs et de leurs équipes de soutien technique au sein du Secrétariat. Le délégué a ajouté que les BNS doivent jouer un rôle de leaders dans le processus, qui doit adopter une approche multipartite incluant des organisations scientifiques. Il a par ailleurs souligné le besoin d'investissements pour renforcer les capacités statistiques nationales, notamment dans les PMA.

Le Belize, au nom de la Communauté caribéenne (CARICOM), a affirmé que les objectifs et cibles des ODD doivent être inclus intégralement dans le programme, et qu'il faut établir un lien entre les programmes des niveaux mondial et national. La déléguée a proposé l'établissement de paramètres politiques pour les travaux de la CSNU, en soulignant que: tous les objectifs et cibles doivent avoir la même importance et le même statut; des indicateurs doivent être établis pour tous les ODD et cibles; les objectifs et cibles ne doivent pas être recalibrés; et l'universalité et le respect des priorités nationales doivent être garantis. Elle a souligné que mars 2016 doit être la « dernière limite » dans le temps imparti pour l'élaboration des indicateurs.

Le Guatemala, au nom du Système d'intégration centraméricain (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine), a estimé qu'il faut mettre l'accent sur la mise en œuvre et sur l'établissement des indicateurs appropriés, et que chaque indicateur doit servir à mesurer plusieurs cibles. Le délégué a plaidé pour l'inclusion de systèmes de mesure du bien-être et de l'équité allant au-delà du Produit intérieur brut (PIB), et pour placer la perspective de genre au centre de tous les indicateurs.

Les Tonga, au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEIDP), ont indiqué que les indicateurs globaux doivent être mesurables, pertinents vis-à-vis des cibles, limités en nombre, et qu'ils ne doivent pas rester en-deçà des niveaux d'ambition établis par les accords internationaux existants. Les indicateurs globaux doivent être complétés par un ensemble d'indicateurs nationaux élaborés par les gouvernements nationaux, a indiqué le délégué.

L'Ouganda a estimé que la CSNU devrait tirer parti des indicateurs existants, et qu'il est nécessaire d'identifier les défis en termes de capacités et d'apporter les correctifs nécessaires. Le délégué a estimé que le programme de l'après-2015 doit être facile à comprendre, à communiquer et à surveiller.

L'Inde a déclaré que le document diffusé par les Co-Facilitateurs est prématuré. Plutôt que de commenter la liste présentée, le délégué a offert des orientations politiques pour le processus d'élaboration d'indicateurs, notamment: de les rendre parfaitement cohérents avec les objectifs et cibles politiquement arrêtés; d'éviter l'introduction de questions controversées; et de s'assurer que les indicateurs soient liés à la cible qu'ils prétendent mesurer.

Le Nigeria a appelé à l'adoption des approches participative et inclusive vis-à-vis du processus d'établissement d'indicateurs. La déléguée a reconnu le besoin d'expertise technique ainsi que de contributions de la part des ministères chargés de la planification et des finances.

L'Indonésie a noté que l'élaboration d'indicateurs est un processus technique, distinct du processus de négociation de l'après-2015 qui est politique par nature. Le délégué a affirmé que les indicateurs doivent se fonder sur les objectifs et les cibles du rapport du GTO et y répondre directement, qu'ils devraient respecter le subtil équilibre politique atteint dans ce document, et être appuyés par des données suffisantes. Il a plaidé pour que toutes les cibles soient traitées avec la même importance, et pour la prise en compte des différences dans les circonstances et priorités nationales.

Le Nicaragua a souligné l'importance de la participation des pays en développement au processus technique de mesure de la mise en œuvre. La déléguée a appelé à renforcer les BNS au moyen de financements et de transfert de technologies, en soulignant que « le suivi national doit être à la charge des BNS ».

L'Équateur, au nom de la Communauté des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, a souligné que l'élaboration d'indicateurs ne doit pas servir à affaiblir ou à rouvrir les ODD et cibles convenus, en affirmant que ceci altérerait le « subtil équilibre politique » atteint par le GTO et pourrait affaiblir l'appropriation nationale de la mise en œuvre. Le délégué a estimé qu'« aucune cible n'est plus importante que les autres », et que la tâche de la CSNU consiste à élaborer des indicateurs globaux permettant de surveiller les progrès au niveau mondial. Il a souligné l'importance de disposer de données désagrégées qui tiennent compte des groupes les plus vulnérables, y compris les besoins des peuples autochtones et des migrants.

Le Mexique a indiqué que la création d'indicateurs va prendre du temps, et que le processus devra être graduel et évolutif. Le délégué a souligné l'importance des indicateurs régionaux, en notant que de nombreux indicateurs servant à mesurer les progrès accomplis devront être établis au niveau régional, et a suggéré de former des groupes de travail pour identifier la faisabilité des indicateurs régionaux.

Le Botswana, au nom des Pays en développement sans littoral (PDSL), a admis que les statisticiens doivent avoir la possibilité de fournir leur assistance aux pays en développement, tout en évitant d'avoir une incidence sur les objectifs et cibles déjà arrêtés. Il a souligné que l'ensemble des questionnaires portant sur les indicateurs devrait être distribués dans toutes les langues officielles des Nations Unies, de façon à améliorer le taux de réponse des pays.

Le Maroc a exprimé son soutien à la feuille de route de la CSNU. Le délégué a souligné le besoin: de prendre en compte les réalités et circonstances des pays en développement; d'élaborer des indicateurs solides pour les cibles relatives aux MME; et de continuer à fournir des orientations au processus technique. Il a par ailleurs suggéré de recourir à une coordination au niveau régional pour alimenter le niveau mondial de suivi.

Le Brésil a noté qu'il sera très difficile de classer ou réorganiser les ODD sans compromettre les positions des États membres, en ajoutant que « même un affinement technique

peut constituer une altération du point de vue politique ». Le délégué a estimé que les indicateurs doivent être alignés sur le principe de responsabilités communes mais différenciées (RCMD), et que les pays développés doivent prendre la tête du changement dans les modes de production et de consommation non durables.

Le Cap-Vert a exprimé son inquiétude quant à l'adoption d'indicateurs après l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, et a souligné que les négociations intergouvernementales devraient fournir des orientations aux travaux techniques sur les indicateurs. La déléguée a souligné le besoin de promouvoir des partenariats durables et de renforcer les MME de façon à ce que les pays puissent « appuyer sur l'accélérateur » dans la mise en œuvre des ODD.

Le Costa Rica a souligné le besoin d'élaborer des indicateurs innovants et de très haute qualité de façon à en réduire le nombre, et de disposer d'indicateurs qui tiennent compte de la nature multidimensionnelle de la pauvreté. Le délégué a fait observer que même si l'indépendance des bureaux de statistique doit être respectée et que le processus technique ne doit pas être dicté par le processus politique, la décision finale sur les indicateurs sera une décision politique.

L'Argentine a noté que l'élaboration des indicateurs est un processus technique et que chaque pays devra élaborer ses propres indicateurs, les indicateurs globaux devant servir à suivre les progrès accomplis sur les ODD au niveau mondial. La déléguée a par ailleurs exprimé son soutien au calendrier de la CSNU, en ajoutant que les États membres doivent d'abord adopter le programme de développement pour l'après-2015, puis évaluer les indicateurs qualitatifs.

Le délégué des États-Unis a encouragé les États membres à permettre à la communauté technique de s'occuper du processus d'élaboration des indicateurs. Notant que les caractéristiques des cibles vont influencer sur les caractéristiques des indicateurs, il a appelé à un « standard commun de mesurabilité » pour les cibles. Il a aussi souligné le besoin de définir et de s'accorder sur un ensemble de principes directeurs pour les indicateurs, et de bâtir un « écosystème de données » qui rende disponibles des données provenant de sources désagrégées.

La Suède a soutenu la mise en place du GIE-ODD par la CSNU ainsi que le calendrier proposé. La déléguée a admis le besoin d'investissements substantiels dans le renforcement des capacités. Elle a noté que certains indicateurs ne disposeront pas de mécanismes de suivi établis au niveau mondial, et a appelé à soutenir de tels mécanismes plutôt que de limiter le niveau d'ambition. Elle a reconnu que la proposition du GTO sur les ODD doit rester la « référence de base » pour intégrer les ODD au programme de développement pour l'après-2015, tout en reconnaissant que « d'autres contributions peuvent aussi être incluses ».

Tout en reconnaissant que le processus d'élaboration des indicateurs est de nature technique, l'Égypte a estimé que le dialogue entre les niveaux technique et politique est utile. Le délégué a demandé au Président de la CSNU de répondre aux propositions visant à élargir le GIE-ODD pour en faire un groupe intergouvernemental, à assurer le financement de

la participation des statisticiens des pays en développement, et à étudier plus en profondeur la possible interaction entre les indicateurs des niveaux mondial, régional et national.

La Suisse a estimé que les indicateurs sont « l'épine dorsale » du suivi et de l'examen du programme de l'après-2015. La déléguée a soutenu la feuille de route proposée par la CSNU, et a proposé que l'accord de septembre comprenne une déclaration sur le besoin d'indicateurs et un appel à la CSNU pour leur élaboration.

Le Pakistan a estimé que l'élaboration d'indicateurs est un processus technique qui devrait être conduit par les BNS. Le délégué a souligné que les indicateurs globaux devraient être limités en nombre de façon à être simples et faciles à comprendre, et qu'ils devraient correspondre aux objectifs et cibles convenus.

Le Royaume-Uni a déclaré que le programme de l'après-2015 nécessitera « une nouvelle façon d'établir des statistiques », en soulignant l'importance de la désagrégation des données et de ne laisser personne pour compte. Le délégué a ajouté que les cibles nationales et régionales devraient être des compléments, et non des substituts, aux indicateurs globaux.

En réponse aux commentaires des délégués, Pullinger a indiqué que le GIE-ODD sera composé d'États membres dans une logique représentative, et inclura les PMA, les PEID et les pays en situation spéciale. Il a expliqué que, si bien les délégués définiront la portée des objectifs et des cibles, la tâche qui incombe à la CSNU est de nature technique, consistant à capturer toute la gamme des objectifs et cibles tout en respectant l'équilibre politique qui a été établi. Concernant les indicateurs régionaux, il a noté le besoin de respecter le droit de chaque région à déterminer ce qui a du sens pour elle, en ajoutant que la CSNU s'emploiera à créer un « écosystème de données » sélectionnées dans l'ensemble des données existantes. Concernant le financement, il a indiqué que la CSNU entend créer un fonds spécial pour permettre aux pays de participer de façon équitable et juste. Concernant le renforcement des capacités, il a évoqué les cibles déjà énumérées dans le cadre de l'ODD 17 relatives au besoin de renforcer la capacité de nombreux pays en termes d'extraction de données.

Les Émirats arabes unis ont mis en garde contre toute altération du « subtil équilibre politique » atteint dans les ODD et cibles proposés, qui, selon le délégué, n'avaient qu'un seul thème: l'éradication de la pauvreté à travers le développement durable. Il a signalé que le Sommet de l'après-2015 en septembre va établir les paramètres permettant aux experts d'élaborer des indicateurs, en donnant des orientations au GIE-ODD et en aidant la CSNU à « avoir une vue d'ensemble ». Il a affirmé que le document final du Sommet devra spécifier les principes du cadre d'indicateurs, qui, a-t-il dit, devrait fournir une base pour des comparaisons internationales au fil du temps. Il a proposé d'éviter toute charge de suivi inutile, en suggérant d'appliquer les indices existants tels que l'Indice de développement humain ou l'Indice de bonheur.

Le Sri Lanka a souligné que: les indicateurs nationaux ne peuvent être établis au niveau mondial; la mise en œuvre est volontaire; toutes les cibles doivent avoir la même importance; et aucune cible ne doit être exclue au prétexte qu'elle n'est pas mesurable.

La République de Corée a salué la vérification technique par des experts nationaux, en indiquant que la mesurabilité, la collectabilité et la comparabilité des données sont cruciales. Le délégué a noté que le suivi de la gouvernance et de la règle de droit est qualitatif par nature. Il a appelé à des données désagrégées permettant de prendre en compte le genre, l'âge, la région géographique et les groupes vulnérables.

La Finlande a demandé des mises à jour pour les États membres plus tard dans le processus. La déléguée a également encouragé une participation large au GIE-ODD; suggéré que des indicateurs ayant diverses utilités puissent servir pour plusieurs cibles; appelé à l'intégration des questions de genre, y compris les droits et la santé sexuelle et reproductive, dans tous les objectifs et cibles; et suggéré de sélectionner les indicateurs selon des critères de pertinence et de durabilité, plutôt que sur leur faisabilité.

Le Japon a soutenu l'idée de laisser le processus d'élaboration des indicateurs « suivre son cours indépendamment » des négociations intergouvernementales. Le délégué a mis en exergue le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe pour la période 2015-2030, adopté le 18 mars 2015, qui contient sept objectifs mondiaux, dont quatre issus de l'ODD 11. Il a estimé que la sélection des indicateurs pour les ODD devrait: s'appuyer sur les indicateurs mondiaux existants; éviter de préjuger des résultats de l'Organisation mondiale du commerce, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou d'autres processus de négociation intergouvernementaux; et limiter les indicateurs à un nombre maniable.

L'Espagne a affirmé le besoin de disposer de temps pour identifier et adapter les indicateurs, en ajoutant que le nombre d'indicateurs globaux devrait être limité. Le délégué a sollicité plus d'information concernant la structure du GIE-ODD, en appelant à un processus transparent.

La Norvège a estimé que concevoir un cadre robuste de haute qualité est une tâche d'experts, qui doivent être éclairés par le processus intergouvernemental. La déléguée a soutenu l'idée d'avoir « un nombre d'indicateurs plus proche de 100 que de 300 ». Elle a salué la feuille de route de la CSNU, y compris le plan visant à achever ses travaux pour sa réunion de mars 2016. Elle a souligné la possibilité d'ajouter de nouveaux indicateurs « à mesure que les connaissances s'approfondiront ».

El Salvador a mis en garde contre les déductions peu réalistes concernant la situation des pays en développement, et a appelé les États membres à fournir des orientations à la CSNU en tenant compte des défis et des besoins des personnes âgées, des handicapés et autres groupes vulnérables. La déléguée a également proposé d'établir un plan de coopération avec les pays à revenu intermédiaire, en signalant que le PIB présente « un portrait incomplet » des besoins et des défis.

Le Liban, exprimant son soutien au Groupe arabe et au G-77/Chine, a noté que l'absence d'indicateurs empêchera la mise en œuvre des cibles, et a appelé à ce que les indicateurs soient adoptés comme un ensemble, et non par étapes, pour éviter de donner l'impression que certaines cibles sont plus importantes que d'autres.

La Pologne a fait observer que la « diversité est cruciale » dans la sélection des indicateurs, car certains indicateurs ne sont pertinents que pour certains groupes de pays. La déléguée a signalé que tous les indicateurs proposés ne pourront s'appuyer sur des statistiques nationales, et que la consultation et la coopération avec d'autres entités génératrices de statistiques seront nécessaires. Elle a appelé à prévoir un délai adéquat pour permettre des consultations au niveau national sur cette question, en signalant que la date limite proposée de mars 2016 est assez proche.

Ouvrant les discussions de mardi, le Co-Facilitateur Kamau a invité les délégués à donner des orientations claires à la CSNU sur le processus d'élaboration du cadre d'indicateurs, et à décider qui sera chargé de la supervision politique de ces travaux. Il a noté que le mandat du processus intergouvernemental s'achève avec la négociation de juillet 2015 sur le document final du Sommet pour l'après-2015 en septembre.

Le Danemark a recommandé d'inclure les instances de l'ONU, la société civile et les autres parties prenantes dans le processus d'élaboration des indicateurs, que le délégué a estimé devoir: être limités en nombre; aborder des questions transversales; préserver le niveau d'ambition du document du GTO; refléter l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable; être à la fois quantitatifs et qualitatifs; et s'appuyer sur les indicateurs internationaux existants. Il a par ailleurs suggéré d'encourager la CSNU à offrir des orientations pour les indicateurs et la collecte de données au niveau national.

L'Italie a admis que l'élaboration d'indicateurs demande du temps, qu'elle devrait se faire par un processus technique, et qu'elle devrait inclure la pleine participation des parties prenantes au GIE-ODD et au Groupe de haut niveau. Le délégué a souligné le rôle des BNS et s'est dit inquiet de l'utilisation d'indicateurs composés. Il a par ailleurs souligné le besoin de « remplir les cases vides » laissées dans les cibles du GTO et a indiqué que l'Italie envisage d'augmenter son portefeuille pour le renforcement des capacités en matière de statistiques, tant au niveau national qu'à l'échelle régionale.

L'Iran a estimé que les indicateurs: devraient tous avoir le même niveau d'importance; devraient être limités en nombre; et devraient être aptes à mesurer plusieurs cibles. Le délégué a souligné que le mandat de la CSNU est confiné aux indicateurs globaux, et qu'elle ne devrait donc pas s'occuper de l'élaboration d'indicateurs nationaux.

La Tanzanie a émis des inquiétudes concernant le calendrier proposé par la CSNU, qui ne correspond pas à l'échéancier de l'adoption des ODD en septembre 2015.

Le Népal a souligné qu'il est important de compter sur la collaboration des BNS « à toutes les étapes ». Le délégué a estimé que les indicateurs devraient être peu nombreux, simples, souples et faciles à communiquer, et qu'ils devraient refléter toute l'ambition des ODD proposés. Il a signalé que la date de mars 2016 proposée par la CSNU entraînerait un retard dans la mise en œuvre des ODD, et que le paquet de l'après-2015 approuvé en septembre 2015 devrait inclure les indicateurs.

Concernant le calendrier proposé par la CSNU, le Co-Facilitateur Kamau a noté que la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 débutera le 1^{er} janvier 2016, et que par conséquent ce qui sera adopté au Sommet de septembre doit être complet et offrir une base à la mise en œuvre.

Le Saint-Siège n'a pas soutenu la vérification technique des objectifs et cibles, et a préféré la poursuite des travaux de la CSNU de façon ouverte et transparente. Le délégué a averti que les objectifs et cibles sont différemment compris selon les cultures et contextes, et que les indicateurs doivent prendre en compte ces différences.

Le Soudan s'est dit favorable à l'idée de charger la CSNU d'élaborer des « indicateurs globaux directeurs » et les BNS d'établir les indicateurs nationaux suivant les spécificités de chaque pays. Le délégué a déploré que l'enquête de la CSNU n'ait pas prévu assez de temps pour permettre une coordination au sein des pays, qui était pourtant nécessaire à la préparation de leurs réponses.

La Chine a souligné que l'éradication de la pauvreté constitue l'objectif principal des ODD, et a mis en garde contre toute révision technique ou classification des objectifs et cibles. Le délégué a soutenu le calendrier de la CSNU, et a considéré l'élaboration d'indicateurs comme une tâche technique devant se conformer aux cibles établies dans les ODD. L'Australie a souligné le besoin d'indicateurs globaux aptes à fournir des « instantanées » de la mise en œuvre des ODD, et a appelé à établir des indicateurs transversaux et innovants.

Le Canada a exprimé son soutien à la création du GIE-ODD, en encourageant le groupe à se mettre en contact avec la société civile, les entreprises et les organisations internationales. Le délégué a exhorté les États membres à « résister à la tentation d'inclure une liste partielle d'indicateurs dans le programme de développement pour l'après-2015 », et a soutenu la proposition de la Suisse de ne mentionner dans le document final que la façon dont les travaux sur les indicateurs seront conduits par la CSNU. Il a souligné le rôle potentiel de la coopération Sud-Sud et des partenariats avec la société civile et le secteur privé dans le renforcement des capacités en matière de systèmes nationaux de statistiques.

La Croatie a appelé à utiliser les cadres d'indicateurs existants, et a souligné que les indicateurs régionaux et nationaux doivent compléter et non substituer les indicateurs mondiaux. Le Yémen a souligné le besoin d'assistance des BNS, notamment dans les PMA.

La France a approuvé le calendrier de la CSNU, et a appelé à des discussions sur la façon d'articuler les différentes catégories d'indicateurs mondiaux, régionaux et nationaux. Le Chili a souligné que la responsabilité primordiale en matière de développement revient aux États, et a estimé que le processus relatif aux indicateurs dépend d'une volonté politique continue de la part des États membres.

Les Philippines ont soutenu le calendrier proposé par la CSNU, et suggéré de consacrer une partie du temps à conduire des dialogues supplémentaires avec les parties prenantes des communautés nationales et scientifiques. La Thaïlande a estimé

que l'éradication de la pauvreté est une partie essentielle du développement durable, tout comme le respect des droits fondamentaux de l'homme et de la règle de droit à tous les niveaux.

L'Arménie a souligné le besoin de traiter les moteurs structurels de la pauvreté à travers la promotion d'une circulation efficace des personnes et des marchandises, et en facilitant le franchissement des frontières. La déléguée a appelé les États membres à prendre en compte le Programme d'action de Vienne sur les PDSL au sein du programme pour l'après-2015.

L'Islande a estimé que la fixation des indicateurs constitue une tâche d'experts, et que les indicateurs doivent être alignés sur les accords internationaux des Nations Unies et autres. La déléguée a appelé à limiter le nombre des indicateurs et à permettre un examen souple. Elle a suggéré que le Sommet de l'après-2015 en septembre « prenne note » d'un paquet d'indicateurs pour l'après-2015.

Le Venezuela a rappelé aux délégués que le document final de Rio+20 a reconnu la diversité des modèles de développement durable, et que le programme de l'après-2015 doit tenir compte des réalités et des politiques de développement locales. La déléguée a estimé que l'élaboration du cadre d'indicateurs requiert la participation active des États membres, et que les ODD ne doivent pas faire l'objet d'une renégociation.

La Bolivie a exprimé des inquiétudes concernant le retard dans la distribution de la documentation, que la déléguée a estimé avoir des effets adverses sur le processus. Elle a indiqué que les indicateurs relatifs à des réalités propres à un pays demanderont des données et des informations qui ne sont pas encore collectées, et qu'il faudra prévoir suffisamment de temps pour permettre la collecte de données désagrégées en tenant compte des populations les plus vulnérables.

Le Bangladesh a souligné le besoin de respecter le « subtil équilibre » du résultat du GTO et a estimé que toute tentative de regrouper ou de classer les ODD et cibles doit être évitée. Le délégué a appelé au leadership national dans l'élaboration des indicateurs nationaux, à l'élaboration d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et à renforcer les capacités nationales.

La Slovaquie a estimé que l'élaboration d'indicateurs devrait être un processus technique incluant les parties prenantes. La déléguée a exprimé son soutien au calendrier de la CSNU, et a suggéré de réduire le nombre d'indicateurs en choisissant des indicateurs portant sur des questions transversales.

Le Tchad a noté le besoin: de prendre en compte les leçons tirées des OMD; de prévoir suffisamment de temps pour que les BNS puissent aligner les indicateurs nationaux sur les indicateurs globaux; d'élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs; et de renforcer les capacités des BNS.

Israël a noté que « la tâche à accomplir est loin d'être achevée », et que le processus d'élaboration des indicateurs doit être conduit par des experts techniques. La déléguée a exprimé son soutien à la feuille de route proposée par la CSNU et à la création du GIE-ODD, en soulignant par ailleurs le besoin: d'indicateurs multidimensionnels aptes à traiter plusieurs cibles en portant sur des questions transversales; de données largement désagrégées; et de renforcer les capacités statistiques nationales.

La République tchèque a indiqué que l'expérience avec les indicateurs des OMD a montré qu'il est crucial d'établir pour les ODD des indicateurs précis, faciles à communiquer et élaborés avec suffisamment de temps. Le délégué a estimé que certaines cibles vont devoir être affinées à l'aune de leurs indicateurs respectifs.

Les Seychelles ont estimé que la seule façon d'assurer que personne ne soit laissé pour compte est que les ODD soient de caractère universel pour tous les pays. La déléguée a affirmé que le programme devrait viser à éradiquer la pauvreté, à créer une prospérité partagée, et à protéger la planète, tout en accordant aux PEID la prééminence appropriée en raison de leurs conditions particulières.

Singapour a soutenu le calendrier de la CSNU. Le délégué a souligné que les indicateurs doivent être les reflets des cibles, et que les experts nationaux devraient avoir la possibilité de proposer des indicateurs. Le programme doit contenir un cadre d'indicateurs globaux fixant l'architecture générale des indicateurs mondiaux, régionaux, nationaux et thématiques, a-t-il proposé.

La Zambie a estimé que les indicateurs vont aider à surveiller les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de développement, et la déléguée a souligné la présence des institutions nationales dans l'orientation de ce processus. Elle a soutenu le programme de travail de la CSNU.

L'Uruguay a mis en garde contre un choix « arbitraire » des éléments des objectifs et des cibles qui doivent faire l'objet d'un suivi. La déléguée a appelé à renforcer les BNS par un transfert de ressources et de technologies. Elle a soutenu le travail de la CSNU et la création du GIE-ODD, mais a noté que le travail final du GIE-ODD devra être approuvé « dans son ensemble » par tous les pays.

Le Luxembourg, s'exprimant au nom du Groupe des Amis des enfants et des ODD, a estimé qu'il est nécessaire d'inclure des indicateurs axés sur l'enfance, tels que la prévention de la mortalité et de la morbidité infantiles. Le délégué a noté que « la leçon fondamentale » des OMD est que les progrès du niveau macro peuvent masquer des tendances inquiétantes.

Le Kirghizstan a souligné que les indicateurs doivent trouver leur sens dans les concepts internationaux du développement durable, en droite ligne avec la politique « Une ONU ».

Le Congo a souligné que l'élaboration d'indicateurs est un processus technique et a exprimé son soutien à la création d'un GIE-ODD ouvert, transparent et accueillant des experts de toutes les régions. Il a en outre souligné le besoin de renforcer les capacités des BNS.

Le Rwanda s'est déclaré contre toute vérification technique du résultat approuvé dans le cadre du GTO et contre toute réorganisation ou reclassification des ODD, en avertissant que cela constituerait « une entreprise risquée pouvant conduire à la réouverture des ODD ». Le délégué a également souligné le besoin de respecter l'espace politique national des pays en développement.

L'Estonie a soutenu la feuille de route de la CSNU et a souligné que l'élaboration d'indicateurs est un processus technique. La déléguée a par ailleurs souligné le besoin:

d'indicateurs multidimensionnels permettant de mesurer des questions transversales; d'un nombre limité d'indicateurs globaux; et d'utiliser une grande quantité de données.

Le Ghana s'est demandé si le but de l'exercice est d'établir un cadre d'indicateurs à partir duquel chaque État puisse formuler les siens, et si les indicateurs globaux eux-mêmes tiendront compte du principe de RCMD.

Le Co-Facilitateur Kamau a répondu aux questions du Ghana en déclarant que le programme de l'après-2015 comprendra des indicateurs globaux, et que le soin de concevoir les indicateurs régionaux sera laissé aux régions. Il a indiqué que la question des RCMD devra être débattue par les États membres.

Nikhil Seth, Directeur de la Division pour le développement durable du Département des affaires économiques et sociales, a fourni aux délégués de l'information à jour concernant l'utilisation du Fonds spécial pour aider les représentants des pays en développement à se rendre aux négociations, en indiquant que 44 délégués ont reçu un soutien pour leur venue à la réunion. Il a annoncé une contribution de 100 000 GBP au Fonds spécial de la part du Département du développement international du Royaume-Uni.

Vendredi matin, Nauru s'est opposé à rouvrir les ODD et les cibles, et a salué le travail de la CSNU, en suggérant de conduire des discussions avec la CSNU pendant la période transitoire de façon à lui fournir des orientations politiques. La déléguée a souligné que lorsque les indicateurs globaux seront adoptés, ils ne devront « laisser aucun État pour compte ». Elle a appelé à consacrer un indicateur au suivi, au contrôle et à la surveillance de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et a appelé à accorder aux océans à une place prééminente dans les dialogues thématiques.

APPROCHES NATIONALES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

Mardi après-midi, les délégués ont partagé leurs expériences dans la préparation à la mise en œuvre des ODD au niveau des pays.

EXPOSÉS: Palouki Massina, Secrétaire général du Bureau du Président du Togo, a décrit le plan national Togo 2030, en expliquant que les ODD formeront la base de ce cadre de travail. Il a expliqué que les domaines prioritaires du Togo sont les technologies de l'information et de la communication, l'ingénierie, le transfert de technologies, l'eau, l'infrastructure sanitaire, l'énergie propre, les énergies renouvelables, et le renforcement des capacités. Concernant le suivi de la mise en œuvre, il a évoqué les défis que posent les faibles capacités humaines et techniques au sein de l'administration publique.

Maria Emma Mejía Vélez, Représentante permanente de la Colombie, a indiqué que le plan de développement 2014-2018 de la Colombie poursuit l'éradication irréversible de la pauvreté, une articulation adéquate des trois dimensions du développement durable, et des mesures transformatrices pour améliorer le bien-être collectif et réduire les écarts entre régions. Elle a expliqué que le plan reprend 91 des 169 cibles des ODD. Mejía Vélez a également annoncé la récente création par la Colombie

d'une commission interinstitutionnelle de haut niveau pour la préparation et la mise en œuvre effective du programme de développement pour l'après-2015.

Koen Davidse, Envoyé spécial aux Objectifs de développement pour l'après-2015 et Directeur des affaires multilatérales et des droits de l'homme au Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, a indiqué que les ministères de son gouvernement ont reçu l'ordre de tester tous les objectifs et cibles, pour voir lesquels s'appliquent aux Pays-Bas. Ils ont identifié des défis pour leur propre mise en œuvre, notamment concernant: les morts de la route; les programmes scolaires; l'égalité de genre et l'autonomisation de toutes les femmes et filles; l'eau et l'infrastructure sanitaire; les transports durables; et le gaspillage alimentaire.

Wah Wah Maung, Directrice générale adjointe du Département des relations économiques étrangères, au Ministère de la planification nationale et du développement économique du Myanmar, a indiqué que le Plan de développement national intégral de son pays complètera le programme de développement pour l'après-2015. Elle a indiqué que sa politique de développement est « centrée sur les personnes » et que le processus de réformes en cours cherchera à conforter la règle de droit, à préserver l'environnement naturel et à promouvoir les droits de l'homme.

DISCUSSION: Le Mexique a décrit ses efforts visant à concevoir et lancer un système public d'information en ligne sur les indicateurs, qui fournira au grand public des données relatives à l'avancement des ODD, avec des graphiques, des infographies et des données à télécharger.

L'Allemagne a expliqué l'architecture institutionnelle mise en place dans le pays pour assurer une mise en œuvre effective, qui inclut des stratégies nationales et locales de développement durable et d'engagement des parties prenantes. Le délégué a indiqué que le gouvernement allemand a statué sur de possibles contributions à la mise en œuvre du programme de l'après-2015 au niveau national, dont, entre autres: l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim; la préservation du stock de ressources naturelles; la transformation des économies durables et la réduction des gaz à effet de serre; et l'équilibre de genre.

Le délégué du Danemark a indiqué que son pays s'est engagé à définir sa contribution au programme dans son ensemble, et qu'il apparaît déjà clairement que la mise en œuvre de certaines cibles va poser des défis. Il a ajouté que le Danemark prêtera assistance aux pays les plus pauvres par le biais du renforcement des capacités.

La Suède a expliqué qu'elle établira une équipe spéciale interministérielle pour assurer une approche « gouvernementale globale », avec des priorités clés dont la pleine réalisation de l'égalité de genre et des droits de l'homme, ainsi qu'une économie suédoise plus verte.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a noté l'importance de disposer d'une feuille de route nationale pour le développement durable opérationnelle avant la transition vers les ODD. Le délégué a signalé que la Stratégie nationale pour un développement durable et responsable de la Papouasie-Nouvelle-Guinée prescrit une croissance fondée sur des ressources

renouvelables et non pas sur des activités extractives, et de s'assurer que les investissements de capitaux étrangers renforcent les ressources « au lieu de les décimer ». Il a ajouté que le Plan de développement à moyen terme 2016-2017 intégrera les ODD, cibles et indicateurs pertinents.

Le Rwanda a mis en avant la Fiche de scores de la gouvernance du Rwanda, une évaluation annuelle de l'état de la gouvernance et de la reddition de comptes dans le pays, et a expliqué qu'elle mesure six des dix cibles proposées pour l'ODD 16.

La déléguée de Nouvelle-Zélande a expliqué que son pays a mis en place une équipe spéciale pour fournir des conseils sur la façon de mesurer les progrès accomplis sur les ODD et les cibles, en notant qu'il y a de multiples objectifs et cibles qui poseront des problèmes à la Nouvelle-Zélande en termes d'établissement de rapports.

Le délégué du Tchad a noté que son pays ne serait pas en mesure de réaliser les OMD, et que la priorité nationale est désormais de reformuler les objectifs nationaux qui doivent tout de même être atteints. Il s'est interrogé au sujet de la façon dont le plan national de son pays, Tchad 2030, s'articulera avec le programme de l'après-2015.

La Suisse a annoncé que sa stratégie de développement durable sera le principal instrument pour sa contribution à la mise en œuvre du programme de l'après-2015, et qu'elle sera mise à jour pour inclure les ODD. Le délégué a indiqué que la création d'une véritable « approche gouvernementale globale » vis-à-vis de la communication de données va constituer un défi, et que son gouvernement travaille actuellement à intégrer les méthodes de mesure à travers toutes ses institutions.

Les États-Unis se sont interrogés sur la façon d'établir un ordre de priorité parmi les 371 éléments et résultats différents couverts par les cibles, et sur le choix entre une approche « sélective » et une pensée plus intégrée.

Le Royaume-Uni a signalé le fort engagement de la société civile comme un atout pour la mise en œuvre. Le délégué a indiqué qu'un groupe interministériel a été mis en place pour surveiller les travaux du gouvernement sur le programme de l'après-2015, et que ce groupe abordera les opportunités de mise en œuvre au niveau national et s'attaquera à des questions comme la pauvreté des enfants, l'égalité de genre et les maladies non contagieuses. Il a noté que certaines cibles, telles que la réduction de moitié des morts de la route et la réduction d'un tiers des morts du tabac, ne sont pas pertinentes pour le Royaume-Uni, car de grands progrès ont déjà été accomplis dans ces domaines.

La Malaisie a mis en exergue ses mesures pour garantir l'éradication de la pauvreté et un meilleur accès à l'éducation et à la santé. La déléguée a expliqué que les OMD sont inclus dans le programme national de développement, et qu'une approche similaire pourrait être envisagée pour ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015.

La déléguée du Vietnam a mis en lumière la stratégie nationale de développement durable de son pays pour 2011-2020, qui comprend des indicateurs relatifs au taux d'emploi national et à la conservation de la biodiversité, entre autres. Elle

a déclaré que la mise en œuvre est vérifiée une fois par an, et que le positionnement des ODD au sein de ce cadre sera l'une des étapes sur le chemin de la réussite.

En conclusion de ces discussions, le Co-Facilitateur Kamau a estimé que les nombreux éléments à examiner dans le cadre des ensembles objectif-cible traduisent les complexités propres au développement durable, et qu'il faudra de ce fait déployer une multiplicité d'efforts pour prendre soin des personnes, de la planète et de la prospérité. Il a ajouté que nombre de ces efforts sont déjà déployés, et que les déclarations des pays montrent les « premiers bourgeons » de ce projet global. Kamau a ajouté que les pays vont inévitablement donner priorité aux éléments selon le point qu'ils ont atteint dans leur trajectoire de développement.

DISCUSSION INTERACTIVE AVEC LES GRANDS GROUPES ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Mercredi matin, les délégués ont participé à un dialogue interactif avec les Grands groupes et autres parties prenantes.

DÉCLARATIONS: Margaret Ann Gillis, de l'organisation HelpAge International, s'exprimant au nom du groupe des parties prenantes sur le vieillissement, a appelé le cadre d'indicateurs à solliciter des données comprenant les personnes âgées jusqu'à et au-delà de 100 ans, de façon à pouvoir tenir compte des personnes les plus âgées dans la prise de décisions.

Mosharraf Hossain, de l'organisation ADD International, a invoqué des données désagrégées permettant d'inclure l'état de handicap en lien avec la pauvreté et l'accès à l'éducation et à la santé.

Richard Mkandawire, de l'Association internationale de l'industrie des engrais, s'exprimant au nom du Groupe Entreprises et Industries, a estimé que les entreprises peuvent être une source d'informations précieuses, et a proposé d'inclure des indicateurs relatifs à la nutrition des mères allaitantes et aux déficiences en micronutriments liées à la malnutrition.

Noziph Wright, de l'Organisation pour le développement et l'environnement des femmes, s'exprimant au nom du Groupe des Femmes, a appelé à garder le cadre d'indicateurs ouvert à un futur développement après la 46^e session de la CSNU. Elle a demandé des financements pour permettre la participation des représentants du Sud global au GIE-ODD, ainsi que dans le suivi et la surveillance.

Lawrence James Attree, de l'organisation Saferworld, a suggéré de s'appuyer sur les approches de suivi déjà adoptées par les BNS, les instituts de recherche, les entreprises et les institutions de l'ONU pour traiter les défis perçus quant à la mesure des progrès accomplis concernant l'ODD 16 sur la paix, la justice et la gouvernance, en affirmant que ceci « n'est pas difficile d'un point de vue technique, mais constitue une simple question d'ambition politique ».

Roberto Borrero, du Pacte des peuples autochtones d'Asie, s'exprimant au nom des Peuples autochtones, a appelé à reconnaître le statut des peuples autochtones en tant que titulaires de droits et non seulement comme membres de groupes vulnérables, et à collecter des données désagrégées sur l'ethnicité et le statut des autochtones.

Rodrigo Isai Madrid Estay, de l'organisation SOS Kinderdorf International, s'exprimant au nom du groupe Enfance et Jeunesse, a souligné la valeur de la description, en plus des statistiques et des chiffres, pour mesurer les questions relatives à la qualité de vie, en disant par exemple qu'il est « difficile de mesurer l'amour, mais qu'il n'est pas si dur de créer les conditions qui le rendent possible ».

DISCUSSION: Le Danemark a estimé que les indicateurs devraient être fondés sur des standards issus des droits de l'homme et élaborés par des experts techniques dans un processus transparent incluant des acteurs non étatiques. Le délégué a salué l'utilisation de données du secteur privé, qui peuvent permettre d'évaluer les progrès et les lacunes de la mise en œuvre.

Le Brésil a exprimé son inquiétude quant au fait que l'utilisation d'indicateurs composés facilitera l'agrégation des données et non leur désagrégation, qui permet de rendre tout le monde visible. Le délégué a souligné le besoin d'élaborer des indicateurs pour les MMCE et a noté que le secteur privé ne doit pas faire concurrence au travail de collecte de données du secteur public, mais plutôt le compléter.

DÉCLARATIONS: Wilson Sossion, du Syndicat national kenyan des professeurs, s'exprimant au nom du Groupe des Travailleurs et Syndicats, a encouragé l'inclusion d'indicateurs de processus en plus grand nombre concernant les politiques et législations, par exemple, sur la gestion par les gouvernements locaux des systèmes de gestion de l'eau dans le cadre de l'ODD 6, et la possibilité de négociation collective des salaires dans le cadre de l'ODD 8.

Antonio Domingo García-Allut, de la Fundación Lonxanet para la Pesca Sostenible, a salué l'ODD 14 sur les océans et a proposé un indicateur sur le nombre de pays ayant ratifié et devenant Parties à l'Accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du Port. Il a suggéré de faire la distinction entre les divers types de subventions aux pêches mentionnées dans le cadre d'indicateurs et d'amender l'indicateur qui demande actuellement une certification pour les pêcheries artisanales et non pour les pêcheries industrielles.

Gomer Padong, du Mouvement pour la reconstruction rurale des Philippines, a estimé que les indicateurs devraient: être largement désagrégés; respecter le principe de non-régression; évaluer la qualité et non la quantité; et mesurer les facteurs environnementaux.

Sai Jyothirmai Racherla, du Centre de ressources et de recherche pour les femmes de la région Asie-Pacifique (ARROW), a noté que la CSNU devrait s'appuyer sur les contributions techniques des parties prenantes, et que les indicateurs devraient aborder les obstacles structurels auxquels font face les groupes vulnérables.

Samuel Kissi, du réseau Global Youth Action Network, a indiqué que l'élaboration d'un cadre d'indicateurs doit être guidée par les principes des droits de l'homme et de la non-discrimination.

Maria Theresa Nera Lauron, du Partenariat CSO pour l'efficacité du développement, IBON International, a estimé que les statistiques sont de nature politique et qu'elles « ont de l'importance pour ceux que l'on choisit de prendre en compte

et pour ceux que l'on exclut ». Elle a souligné que la société civile peut jouer un rôle déterminant dans le suivi des ODD et dans la construction d'un nouveau paradigme pour la transformation sociale.

DISCUSSION: Les États-Unis ont estimé que les voix de la société civile doivent être incluses dans le processus relatif aux indicateurs, et que les experts doivent disposer de temps, d'espace et de souplesse pour produire des indicateurs « vérifiés sur le terrain ». Le délégué a estimé que les données peuvent provenir d'une large gamme de sources publiques et privées, et qu'il est primordial de garantir la transparence et l'ouverture des données.

L'Allemagne a indiqué que les indicateurs doivent couvrir tous les aspects du programme, sans en manipuler le contenu, et qu'il faut prévoir du temps pour permettre de les affiner.

Le Bangladesh a mis en garde sur le fait que si le travail relatif aux indicateurs est laissé aux seuls experts, il y aura des soupçons quant à leur « légitimité ». Le délégué a souligné que l'élaboration d'indicateurs nationaux doit revenir aux pays, et que l'utilisation de données quantitatives et qualitatives rendra les mesures plus représentatives des objectifs.

Le Blue Planet Project a appelé à faire la distinction entre les titulaires de droits, les organisations et les entreprises, lors de la participation à la discussion, en estimant que le programme doit servir les intérêts publics et non les privés.

L'organisation World Vision a estimé que les enfants doivent être placés au cœur du programme, notamment les enfants vulnérables habitant les zones éloignées.

D'autres représentants de la société civile ont appelé, entre autres: à établir un indicateur mondial sur l'espérance de vie; à établir des modes de certification pour les pêcheries de toutes tailles; et à fixer des indicateurs relatifs aux peuplements humains, désagrégés par type de communauté.

La Suède a admis que les mécanismes de reddition de comptes sont essentiels, et a souligné que des ONG seront incluses dans la délégation suédoise envoyée aux sessions de négociation pour l'après-2015 de juin et de juillet.

DÉCLARATIONS: Attah Benson, de l'Initiative communautaire de réponse aux situations d'urgence, Nigeria, a appelé à consigner le besoin de cadres juridiques et politiques dans la cible relative à la participation communautaire, et à introduire des indicateurs limités dans le temps concernant les changements climatiques.

Elles Blanken, de VSO Papouasie-Nouvelle-Guinée, a appelé à assurer la participation des femmes, de la société civile et des volontaires, et à se centrer « non pas simplement sur les chiffres, mais sur des changements réels pour les communautés locales », en exhortant les délégués à ne pas tomber dans le piège de « faire uniquement ce qui est mesurable ».

Shanta Laxmi Shrestha, du Comité Beyond Beijing, Népal, a appelé à intégrer la perspective de genre dans tous les domaines du cadre pour l'après-2015, et a proposé que les indicateurs mesurent l'accès à une éducation relative à l'égalité de genre, et le pourcentage d'enseignants formés à une pédagogie réactive aux questions de genre.

Ajarat M. Bada, de Reach Out to Asia, a appelé à mesurer l'impact du terrorisme parrainé par des États, et à désagréger les données pour permettre de signaler la violence liée à l'appartenance religieuse.

Paul Okumu, du réseau Africa Development Interchange Network, s'est inquiété du fait que la paix, le bien-être et la bonne gouvernance soient placés au second plan en raison de difficultés concernant leur mesurabilité, et a demandé à l'équipe de la CSNU de « ne pas se limiter à penser en dehors de la boîte, mais de s'en débarrasser ». Il a estimé que les indicateurs doivent renforcer la capacité de la société civile à demander des comptes à ses responsables.

DISCUSSION: L'Éthiopie a invité les Grands groupes et autres parties prenantes à communiquer avec la CSNU concernant les indicateurs. Le délégué a signalé que la nature de la coopération internationale en matière de développement est en passe d'être redéfinie, en soulignant l'occasion pour la société civile d'infléchir ce processus.

La Norvège a estimé que le temps accordé au GTO n'a pas permis aux États membres d'en affiner le résultat, d'où le fait que certaines cibles contiennent des cases vides, qui sont des « espaces à compléter à la maison ». La déléguée a estimé que les cibles devraient être: assez mesurables pour être mises en œuvre; suffisamment claires pour que les États membres puissent évaluer les progrès; et alignées sur les standards internationaux existants.

DÉCLARATIONS: Martha Lekitony Ntoipo, du réseau Indigenous Information Network, a estimé que le cadre d'indicateurs doit donner priorité à l'égalité de genre, à une éducation accessible à tous, à l'industrialisation, et à l'autonomisation des femmes. Elle a souligné le besoin de cibles simples, mesurables, atteignables, réalistes et limitées dans le temps (SMART), qui tiennent compte des besoins des femmes et des peuples autochtones.

Ivonne Lobos Alva, de l'Institute for Advanced Sustainability Studies, s'exprimant au nom du Grand groupe des ONG, a estimé que les indicateurs devraient être élaborés par un processus transparent et multidisciplinaire incluant la société civile, en particulier le GIE-ODD. Elle a demandé la suppression des révisions techniques ayant reporté l'échéance de certaines cibles de 2020 à 2030.

Signalant que les deux tiers de la population mondiale vivront en zone urbaine dans un futur proche, Emilia Saiz, UCLG, du Grand groupe des Autorités locales, a appelé à désagréger les données selon l'échelle et le territoire, et à utiliser des cadres statistiques au niveau infranational et local.

Aura Fernanda Silva Martinez, du College of the Atlantic, s'exprimant au nom du Groupe Enfance et Jeunesse, a indiqué que la vérification technique des objectifs et cibles ne peut être soutenue que si elle élève le niveau d'ambition, comme c'est le cas pour l'ODD 4 sur l'éducation. Elle a déploré le report de l'échéance de 2020 à 2030, en déclarant que cela constitue un « pas en arrière ».

DISCUSSION: Concernant la vérification technique des cibles, le Mexique a estimé que retarder de 10 ans la réalisation des cibles sur la biodiversité serait contreproductif. Le délégué

a recommandé davantage de travail conjoint entre ONU-Habitat et le Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les liens entre zones rurales et urbaines. Il a ajouté que les indicateurs globaux devraient servir d'outil de comparaison, tandis que les indicateurs nationaux devraient servir à responsabiliser les gouvernements face à leurs populations.

La France a souligné le niveau élevé d'ambition déjà atteint, en signalant que la mise en œuvre se fera au niveau local et que, par conséquent, les capacités doivent être renforcées à tous les niveaux.

Le Vietnam a estimé que les ODD ne sont peut-être pas parfaits, mais que modifier ou ajouter quoi que ce soit risquerait d'altérer le cadre de haute qualité qui a été créé. Le délégué a parlé des ODD comme d'un diamant qui risquerait d'être abîmé s'il est excessivement poli, et a indiqué que le groupe devrait consacrer son temps à « créer la couronne où sertir le diamant », à savoir la déclaration, le partenariat mondial, et le suivi et l'examen.

Des représentants de la société civile ont appelé, entre autres, à prendre en compte les populations les plus marginalisées; mesurer le bien-être et le bonheur de façon à dépasser les paramètres mesurés par le PIB; renforcer les mécanismes de participation des parties prenantes au niveau national; et traiter le problème de la discrimination liée à l'appartenance à une caste ou une ethnie.

L'organisation Public Services International a appelé à des indicateurs sur: les salaires minimums; le nombre de grèves; et le nombre d'arrestations et de détentions. L'organisation Voluntary Service Overseas a souligné la valeur de la recherche participative qui permet aux volontaires d'apporter leurs contributions, par exemple concernant les services publics. Les Sœurs de la Charité ont estimé que les indicateurs « vont élargir ou au contraire réduire le niveau d'ambition du programme pour l'après-2015 dans son ensemble », en soulignant que les indicateurs ne doivent pas tomber sous le niveau établi par les standards des droits de l'homme convenus au niveau international. La Fondation Malala a appelé à faire explicitement référence à un minimum de 12 années d'éducation gratuite pour les enfants.

En conclusion de la session, le Co-Facilitateur Kamau a mis en garde contre les tentatives visant à revisiter les cibles « de façon extensive », car celles-ci doivent bientôt être approuvées par les Chefs d'État. Il a souligné que le processus des ODD est sans précédent dans l'Histoire, et a averti qu'il ne faut pas chercher à les remanier « au risque de perdre ce qui est déjà acquis ».

DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS ET CIBLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mercredi après-midi, les Tonga, s'exprimant au nom des PEIDP, se sont dites opposées à toute vérification technique des ODD et des cibles, en soulignant que la substance et le contenu du document final du GTO devraient demeurer intacts. Concernant le document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs, le délégué a demandé de prévoir suffisamment de temps pour que les États membres puissent y répondre.

La déléguée de l'Équateur a exprimé son soutien à la feuille de route proposée par la CSNU et a indiqué que le GIE-ODD ne devrait pas être interinstitutionnel, mais plutôt intergouvernemental. Elle a appelé à adopter le document final en septembre 2015 pour fournir des orientations de base au travail du GIE-ODD, et à ce que tout changement apporté au résultat du GTO soit fait par consensus, à travers un processus transparent incluant les États membres.

Le Paraguay a estimé que les indicateurs globaux doivent: être centrés sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités dans et entre les pays; être applicables universellement; garantir les droits de l'homme; être alignés sur le Programme d'action de Vienne pour les PDSL; et aborder la durabilité des sources d'eau.

Les Îles Salomon ont suggéré que les indicateurs soient scientifiques, mesurables, simples et limités en nombre grâce à leur caractère transversal. La déléguée a déclaré qu'ils devront aborder les situations spécifiques des pays et faire l'objet d'une appropriation au niveau national.

Palau a proposé que l'ODD 14 sur les océans contienne un indicateur sur les sanctuaires marins.

La Palestine a suggéré d'inclure des indicateurs sur les réfugiés. Le délégué a mis en avant les travaux que conduit actuellement la Palestine pour élaborer des indicateurs reflétant la question de la pauvreté comme conséquence d'un conflit.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a déclaré officiellement que le Groupe reste opposé à la réouverture du travail du GTO sur les ODD, y compris à tout travail conduit « sous l'apparence d'une vérification technique ». Le délégué a estimé que le chapeau, les objectifs, les cibles et les réserves consignés dans le rapport du GTO doivent être repris dans leur intégralité, en avertissant que, comme le rapport a été adopté par une résolution de l'AGNU, toute tentative d'ajustement de son contenu conduirait à la négociation d'une nouvelle résolution et pourrait interrompre le calendrier arrêté pour le programme. Il a demandé des détails concernant la façon dont le document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs a été compilé, et quelles parties prenantes ont été engagées dans cet exercice.

La Namibie a souligné, au nom du Groupe africain, que le GTO était le seul organe mandaté par Rio+20 pour définir les ODD, et qu'il bénéficiait donc d'« une indiscutable légitimité ». Le Groupe n'est pas convaincu, a déclaré le délégué, que les États membres puissent reformuler les cibles sans rouvrir le paquet dans son ensemble, tandis que le réarrangement des 17 ODD ne peut conduire qu'à une modification de leur niveau d'ambition ou à une réduction des buts poursuivis. Il a proposé que les cases vides soient remplies au moyen d'une proposition de la CSNU ou par les pays avec leurs propres capacités nationales.

L'UE a salué les efforts pour compléter les objectifs et cibles dans le but de les rendre cohérents avec les cadres et accords existants. Le délégué a estimé que ces efforts devraient s'appuyer sur une expertise technique, tout en réaffirmant que les États membres conservent le mot de la fin. Il a indiqué que

la proposition des Co-Facilitateurs en vue d'une vérification technique « va dans le bon sens », sans perte de substance, d'équilibre ni d'ambition par rapport au GTO.

Le Belize, s'exprimant au nom de la CARICOM, a estimé que les critères employés pour la vérification technique n'étaient pas représentatifs des points de vue des États membres, et a souligné que les exercices techniques ne peuvent être conduits qu'avec une orientation politique.

Le Mexique a fait observer que, si la formulation de certaines cibles pourrait être améliorée, cela ne doit pas justifier une révision technique des cibles. Concernant les cibles sur la biodiversité et les écosystèmes, le délégué a sollicité que toute décision prise soit en cohérence avec le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

Le Comité olympique international a souligné la valeur du sport dans la promotion de sociétés pacifiques et non violentes. La déléguée a demandé aux États membres de mettre en exergue le sport dans la déclaration politique, et a suggéré qu'un indicateur sur la participation au sport pourrait traiter à la fois des objectifs liés à la santé, à la participation et à l'égalité de genre.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont déclaré que l'idée d'une vérification technique manque de soutien, et ont demandé que les documentations d'appui, comme le document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs, soient à l'avenir mises à disposition suffisamment en amont de la réunion.

Le Royaume-Uni a proposé deux critères qui pourraient permettre de renforcer les cibles sans altérer l'équilibre politique de la proposition du GTO: doter les cibles d'une valeur numérique, lorsque cela est possible; et les aligner sur les accords existants sans rester en deçà de ceux-ci. Le délégué a instamment prié les États membres de se reporter à d'autres références et initiatives internationales pour décider des standards pertinents, par exemple la Fondation Gates pour les cibles chiffrées permettant de contrôler ou d'éliminer certaines maladies, ou encore ONU-Habitat pour ce qui concerne le logement.

La Tunisie a souligné que les MMCE sont des composantes essentielles des ODD, et que les 17 objectifs devraient être traités « sur un pied d'égalité », en laissant les pays remplir les cases vides.

L'Australie a estimé que les États membres ont la responsabilité d'assurer que la « qualité des cibles soit garantie » et qu'elles soient soutenues par les meilleurs conseils possibles. La déléguée a suggéré de travailler sur les domaines dans lesquels il existe un large accord pour améliorer une cible déterminée, si possible avec le soutien de la CSNU et la contribution d'experts, et d'obtenir des avis techniques avant la prochaine session de négociation.

Le Japon a estimé qu'il n'y a aucune raison d'être allergiques à l'ajustement technique des cibles », et que la vérification technique des cibles ne devrait pas être considérée comme une proposition « à prendre ou à laisser ». Le délégué a rappelé aux États membres que la Résolution 68/309 de l'AGNU stipulait que le résultat du GTO serait la base principale pour l'intégration des ODD dans le programme de développement

pour l'après-2015, tout en « admettant que d'autres contributions puissent être envisagées », et a présenté les sept cibles récemment adoptées dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Monaco a appelé à inclure le sport dans la déclaration politique.

La République de Corée a estimé que de bons indicateurs ne peuvent provenir que de bonnes cibles, et a appelé à clarifier et améliorer davantage les cibles lorsque cela est nécessaire.

La France a indiqué que l'incohérence des projets de cibles avec les échéances convenues au niveau international va affecter la crédibilité du document, et qu'il est impératif de trouver une solution à la question des cases vides restantes. Le délégué a ajouté que les délégués devraient centrer leurs travaux sur la reddition de comptes et le suivi.

La Namibie, s'exprimant au nom du Groupe des Amis sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), a réitéré l'importance de la cible 15.3 sur la désertification et celle de lutter pour un monde neutre en matière de dégradation des terres.

Le Co-Facilitateur Donoghue a informé les délégués que le document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs n'a été achevé que peu de temps avant la réunion, d'où l'impossibilité de le diffuser plus tôt. Il a ajouté que les Co-Facilitateurs y ont établi les critères pour la vérification technique.

Le Co-Facilitateur Kamau a expliqué que les Co-Facilitateurs avaient cru comprendre « qu'il existait une volonté de ne pas présenter aux Chefs d'État et de gouvernement des cases vides ou des niveaux d'ambition incohérents par rapport aux autres accords signés par eux dans d'autres contextes internationaux ». Il a en outre clarifié que les Co-Facilitateurs s'attendaient à ce que les États membres émettent des observations qui pourraient ensuite être utilisées pour améliorer le document.

Jeudi matin, le Co-Facilitateur Kamau a ouvert le débat en exprimant ses condoléances aux collègues allemands, français, espagnols et autres au lendemain de l'écrasement de l'avion de la Germanwings. Kamau a ensuite retracé « l'état des lieux » actuel, en invitant les États membres à fournir des indications concernant le statut à donner au document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs, et en réitérant qu'il faut le percevoir comme un travail en cours. Il a invité à fournir davantage d'observations aux Co-Facilitateurs, que ceux-ci utiliseront pour améliorer le document, a-t-il précisé.

Kamau a également noté: que la CSNU a fourni un ensemble d'indicateurs et d'échelons ; que les États membres ont estimé encore trop rudimentaires; que la CSNU a demandé plus de temps pour élaborer le cadre d'indicateurs; et qu'une décision doit être prise par les États membres pour accorder ce temps supplémentaire. Il a signalé que des décisions doivent être prises concernant la volonté des États membres de revisiter l'ensemble d'indicateurs, ou du moins d'entendre un rapport sur l'état d'avancement des travaux. Il a demandé aux États membres de suggérer, dans le cas où la décision serait prise de dévier le cours actuel des travaux sur les indicateurs, la façon dont la supervision politique de ces travaux serait maintenue et s'ils

devaient être conduits dans le cadre du Conseil économique et social (ECOSOC)/ Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN). Enfin, il a demandé aux États membres d'étudier la façon de caractériser l'absence d'indicateurs, dans leur rapport post-2015 aux Chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet 2015 de septembre, en signalant qu'il « y a clairement quelques attentes » quant à la présentation d'un programme complet pour l'après-2015.

Kamau a dit s'attendre à ce qu'une fois ces décisions prises, les États membres se centreront sur la déclaration, les MMCE et les arrangements en matière de suivi et d'examen.

Le Belarus a demandé à la CSNU de faire rapport aux États membres des progrès accomplis dans ces travaux. Le délégué a souligné le besoin que les États membres conçoivent des ODD, « qui sont la partie la plus technique du programme », dans « des termes humains simples ». Il a également mis en exergue la Stratégie nationale de développement durable d'ici à 2030 de son pays, qui propose des priorités conceptuelles sur le long terme servant de contexte à la mise en œuvre des ODD.

Le Danemark a affirmé le besoin de préserver l'ambition du GTO, et a déclaré sa disposition à aborder le « travail inachevé » du GTO dans le but d'obtenir des cibles spécifiques et mesurables conformes aux standards internationaux communément admis.

La Finlande a exprimé son soutien à la vérification technique des cibles suivant les deux critères expliqués par les Co-Facilitateurs: remplir les cases vides, et assurer la cohérence avec les engagements et accords internationaux existants.

Le Canada a appelé à une évaluation « transparente et minutieuse » des cibles, et a salué la proposition du Japon visant à aligner les cibles existantes sur celles récemment décidées dans le Cadre de Sendai pour l'Action sur la RRC. Le délégué a expliqué que la vérification des cibles ne constitue pas une réouverture, mais plutôt un renforcement du résultat du GTO, et a appelé à discuter de la façon dont les résultats des autres processus peuvent être inclus dans le programme de l'après-2015.

Chypre a soutenu la vérification technique des cibles sur la base des deux critères expliqués par les Co-Facilitateurs. La déléguée a ajouté que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) devrait fournir le cadre juridique de la cible 14c sur les océans.

L'Allemagne a souligné le besoin « d'améliorer » davantage le travail réalisé dans le cadre du GTO. Le délégué a exprimé son soutien à la vérification technique des cibles sur la base des deux critères décrits par les Co-Facilitateurs. Concernant les indicateurs, il a proposé que le programme de développement pour l'après-2015 comprenne une liste d'indicateurs provisoires et une explication de la marche à suivre pour les développer.

L'Espagne a soutenu la vérification technique des cibles sur la base des deux critères présentés par les Co-Facilitateurs.

La Grèce a estimé que la mesurabilité des objectifs et cibles peut être augmentée, de même que leur cohérence avec les accords existants des Nations Unies, tout en préservant

l'équilibre de la proposition du GTO. Le délégué a souligné que la cible 14c ne reflète pas le droit international fixé dans la CNUDM.

La Suède a estimé qu'il faudrait tenir au plus vite des discussions ininterrompues sur la façon de garantir que les cibles ne soient pas en deçà des standards existants des Nations Unies. La déléguée a souligné qu'il faut garder constamment à l'esprit la nature universelle du programme, le fait qu'il soit « pour et par tous les pays et toutes les parties prenantes ».

La Norvège a estimé que certaines des imperfections de la proposition du GTO sont dues à un manque de temps pour « affiner et procéder à un contrôle de qualité » sur les cibles, mais que le groupe n'a aujourd'hui par le temps de terminer les travaux inachevés du GTO. La déléguée a estimé que les ODD guideront les efforts visant à éradiquer la pauvreté, à mobiliser les ressources et à mettre en œuvre des résultats, et qu'ils doivent de ce fait être concrets et spécifiques. Concernant la proposition d'inclure les réserves dans le paquet du programme de l'après-2015, elle a demandé « mon Premier ministre est-il sensé approuver les réserves émises par d'autres États membres »?

Israël a déclaré que les États membres ont besoin d'examiner si la formulation du GTO est claire, cohérente et si elle correspond à leur niveau d'ambition. La déléguée a dénoncé les commentaires prononcés par la Palestine un peu plus tôt, et a souligné que le présent forum n'est pas le lieu adéquat pour des discussions politiques.

La Lettonie a approuvé les critères pour « ajuster » les cibles, a estimé que ce processus devrait inclure activement des experts scientifiques, et a appelé à ce que la présentation du produit final aux États membres pour approbation. Concernant les indicateurs, la déléguée a soutenu le calendrier de la CSNU.

L'Islande a souligné que les cibles doivent être cohérentes au niveau interne. La déléguée a estimé que les cibles relatives à l'autonomisation des femmes sont largement en deçà des accords existants, et a appelé à inclure l'égalité de genre dans les six éléments du Secrétaire général de façon à ce que les femmes ne soient plus « laissées dans l'ombre ».

La Pologne a estimé que les objectifs et cibles doivent être restructurés dans un langage relativement facile à comprendre, et que les six éléments du Secrétaire général constituent un puissant outil de communication. Les questions couvertes par l'ODD 16 sont également transversales, a estimé le délégué, et seront cruciales à l'heure de traduire les objectifs en actions sur le terrain.

La Suisse a soutenu le renforcement de la cohérence et de la clarté des ODD, en tenant compte du fait que: les valeurs des cases vides seront quantifiées suivant les accords existants et les avis émis par le système des Nations Unies; et la formulation ne sera amendée que lorsque cela conduit à élever le niveau d'ambition. Elle a estimé que, si bien l'avis des statisticiens est le bienvenu, celui des experts techniques est nécessaire pour déterminer ce qui est faisable, et qu'en dernier recours l'option retenue sera la proposition du GTO.

Le Niger a souligné que la proposition du GTO ne devrait pas être ouverte, et a mis en avant les attentes concernant la conférence FdD.

Les Philippines ont appelé à reconnaître la pollution comme cause importante de décès dans le monde en développement, et à référencer des cibles spécifiques au traitement des eaux usées, à l'élimination du dumping chimique, et à la réduction de la contamination des nutriments et des débris marins.

La Fédération de Russie a plaidé pour le maintien de la proposition du GTO, sans s'opposer à la révision technique de certaines cibles individuellement.

La Roumanie a soutenu le travail sur la base du document dédié aux cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs, et a souligné que les Chefs d'État ne « peuvent pas aborder un document rempli d'ambiguïtés ». La déléguée a proposé que le paquet présenté au Sommet inclue une affirmation politique de l'importance des indicateurs, et prenne note du travail réalisé jusqu'à présent.

L'Égypte a noté que, si bien plusieurs pays sont prêts à s'engager sur les 19 cibles modifiées, plusieurs autres ne le sont pas, et a évoqué le besoin qu'ils consultent leurs capitales. Le délégué a appelé à clarifier les critères et la méthodologie utilisés dans le document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs, et a fait observer que les inquiétudes soulevées concernent plus la procédure que le fond. Il a averti que les tentatives d'aligner les cibles sur les accords internationaux peuvent constituer « une pente glissante », et qu'il sera peut-être nécessaire d'examiner cela plus en profondeur lors de la conférence FdD, en notant que l'Égypte aimerait élever le niveau d'ambition de l'ODD 17. Il a souligné qu'il considère la proposition du GTO comme « un paquet à trois composantes »: l'introduction, les objectifs et cibles, et les réserves des États membres.

Le Guatemala a soutenu les points soulevés par l'Égypte, et a rappelé aux délégués qu'ils ont moins de temps ici que dans le GTO, et que les enjeux politiques sont plus importants. Notant que la discussion traite désormais la proposition du GTO comme une référence de base, la déléguée a souligné que le document du GTO était de nature politique et non technique. Elle a mis en garde contre la réouverture de la proposition du GTO, en estimant que cela pourrait réduire le niveau d'ambition.

Signalant que le GTO était « un processus intéressant mais difficile », l'Indonésie s'est dite opposée à ouvrir les ODD en vérifiant les cibles, et a suggéré de remettre à plus tard la discussion sur la vérification technique, car « il y a d'autres parties importantes du programme qui doivent être débattues ».

La Colombie a noté que, si bien elle ne souhaite pas que les décideurs adoptent en septembre un document comportant des espaces vides, « ouvrir ne serait-ce qu'un petit espace de discussion créerait la possibilité pour les pays de commencer à modifier ou arranger d'autres parties, et à éliminer ou modifier les cibles ». La déléguée a ajouté que ceci « détruirait » la possibilité d'un accord sur le résultat final.

Les Émirats arabes unis ont souligné qu'ils ne soutiennent aucune vérification technique ou classification des objectifs et cibles qui auraient pour effet d'ouvrir le document dans son ensemble. Le délégué a en outre estimé que les indicateurs devraient être élaborés par un processus technique, « en dehors du document final de l'après-2015 ».

L'Iran a souligné que l'ouverture des cibles conduirait à un processus non délimité, et a ajouté qu'aucun objectif, cible ou événement international ne devrait être spécifiquement mis en exergue dans le document final.

L'Islande, s'exprimant également au nom de l'Australie, de Chypre, du Costa Rica, de la Croatie, de l'Estonie, des États-Unis, de la France, de la Grèce, de l'Islande, de l'Italie, de la Lituanie, de Malte, de Monaco, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de Palau, du Panama, des Pays-Bas, de la Pologne, et de la Suède, a souligné que la mise en œuvre de toutes les cibles de l'ODD 14 est vitale pour capitaliser le plein potentiel des océans, et contribuer à la réalisation du développement durable. Le délégué a appelé à inclure des indicateurs sur les océans dans le noyau central d'indicateurs pouvant être proposés et a souligné que la CNUDM devrait fournir le cadre juridique pour l'utilisation des océans et de leurs ressources.

Le Nigeria s'est opposé à la réouverture des cibles au motif que lancer un « processus de sélection à ce stade serait le début d'un processus sans fin ».

Le Nicaragua a estimé qu'il faudrait maintenant centrer les efforts sur les MMCE. La déléguée a évoqué la mise en œuvre des objectifs de développement dans son pays, et a expliqué l'accent mis sur l'expansion des ressources d'énergie renouvelable et sur le nombre de femmes présentes dans la prise de décisions.

L'Argentine a estimé que la proposition du GTO devrait être prise comme un ensemble, et non renégociée. Le délégué a déclaré que tout futur travail sur le programme et les indicateurs devrait tenir compte de la Résolution 69/245 de l'AGNU sur les océans au service du développement durable. Il a souligné qu'il ne soutient pas le suivi par des organisations privées.

Les États-Unis ont déclaré que les cibles du GTO sont ambitieuses, mais bien trop variables et pas assez rigoureuses d'un point de vue technique pour constituer un cadre intégré d'action. Le délégué a indiqué que les négociations du GTO ne poursuivaient pas de finalité, et que le programme devrait être porté à la hauteur des standards techniques communs, de façon à éclaircir davantage ce que l'ont tente de réaliser. Il a signalé que 32% des cibles sont « excellentes », que 50% doivent être clarifiées, et que 18% requièrent un « travail considérable » pour être utilisables. Il a souligné que les cibles doivent: comporter un équilibre juste des paramètres quantifiables; ne pas être réparties entre environnement et économie; spécifier le niveau d'ambition; et établir un ordre de priorité des actions à conduire et des résultats escomptés.

El Salvador a estimé que les indicateurs et MMCE devraient répondre à une approche fondée sur les droits de l'homme. Le délégué a signalé qu'il est prioritaire de se centrer sur l'élaboration des indicateurs, car ce sont eux qui vont « donner vie aux objectifs ». Il a également souligné l'importance de ne pas rouvrir le rapport du GTO.

La Turquie a soutenu la mise en place du GIE-ODD et a estimé prioritaire de travailler sur les indicateurs globaux, en notant qu'il s'agit d'une tâche technique qui demande du temps, de la coopération avec la communauté scientifique, une

appropriation au niveau national, et une large participation des BNS. La déléguée a rappelé que les réponses des pays à l'enquête de la CSNU sur le suivi ont révélé que seulement 40% des indicateurs proposés pouvaient être surveillés, en ajoutant que le rôle des Nations Unies dans la surveillance des cibles globales va être essentiel. Sans se prononcer contre l'ajustement des cibles, elle a appelé à fournir une justification détaillée de toute modification.

L'Équateur a indiqué que la préparation du document sur les cibles diffusé lundi par les Co-Facilitateurs a rompu l'accord de ne pas rouvrir la proposition du GTO, et qu'il n'y a ni le temps ni la volonté politique de faire des modifications. Le délégué a appelé à renforcer les MMCE pour chaque objectif, et a déclaré que le GIE-ODD devrait être un groupe intergouvernemental soutenu par les institutions.

Le Mexique s'est dit favorable à allouer suffisamment de temps à la préparation du cadre d'indicateurs, sur la base des orientations techniques fournies à cette session et de la feuille de route de la CSNU. Le délégué a estimé que l'objectif final devrait être la présentation d'un cadre d'indicateurs pour son adoption par voie institutionnelle, à savoir via l'ECOSOC et ensuite l'AGNU. Il a expliqué: que la fonction des indicateurs globaux sera de mesurer des tendances globales; que les indicateurs régionaux devraient servir à comparer des expériences et à partager les difficultés rencontrées entre ceux qui se trouvent dans des situations similaires; et que les indicateurs nationaux devraient servir à rapporter l'efficacité et les impacts des programmes et politiques. Il n'a pas soutenu la réouverture de la discussion sur les cibles, en estimant que cela comporte plus d'inconvénients que d'avantages.

Le Maroc a déclaré que les cibles ne devraient pas être rouvertes, en faisant observer qu'atteindre un consensus demanderait des « efforts de négociation considérables ».

Jeudi après-midi, l'Algérie a averti que toute réorganisation des ODD risque d'altérer l'équilibre politique de la proposition du GTO. Concernant le document sur les cibles diffusé en début de semaine par les Co-Facilitateurs, le délégué a estimé que le processus suivi a été discutable, et que le document a « dépassé la question de la vérification technique ». Il a recommandé de remplir les cases vides au niveau national, et a noté que même si le programme de développement pour l'après-2015 comprend des questions hautement techniques, il n'en est pas moins guidé politiquement.

La Palestine a répondu aux commentaires d'Israël en clarifiant que sa déclaration précédente signifiait que les États devraient avoir le droit de prendre en compte les spécificités nationales et locales dans la mise en œuvre des ODD, et qu'elle citait la pauvreté en Palestine comme demandant une approche de ce type, compte tenu de la situation de Gaza.

Les Comores se sont dites ouvertes à l'amélioration technique des cibles. La déléguée a estimé que le cadre d'indicateurs devrait prendre en compte les importants défis actuels, en signalant les impacts des changements climatiques, et le besoin d'efforts dans la gestion des catastrophes.

La Micronésie s'est opposée à la réouverture ou à la vérification technique des cibles, en estimant que cela pourrait conduire à deux types de scénarios: un Sommet sur le programme de l'après-2015 ne comportant pas de programme en soi; ou un résultat plus faible que celui déjà obtenu.

Le Lesotho a appelé à l'adoption des ODD et cibles tels qu'ils sont, et a particulièrement salué l'ODD 16 sur la paix, la justice et la bonne gouvernance comme étant essentiel à l'obtention de bons résultats, en affirmant qu'« il n'y aura pas de développement durable sans investissements dans des cadres juridiques ».

La Nouvelle-Zélande a instamment prié les délégués de « ne pas perdre l'objectif de vue », qui est d'élaborer un cadre mondial permettant d'éradiquer l'extrême pauvreté en une génération. La déléguée a salué le document sur les cibles diffusé lundi, en indiquant que son pays aura des difficultés à poursuivre certaines des cibles proposées.

Le Co-Facilitateur Donoghue a exprimé sa disposition à revisiter le document sur les cibles, et à en diffuser une version actualisée aux États membres dès que possible. Résumant les discussions, il a noté que les délégués se sont montrés disposés à remplir les cases vides, mais qu'une « justification complète » serait souhaitable pour chacun des changements proposés. Il a annoncé que les remarques de clôture de la discussion sur les cibles seraient prononcées vendredi.

DISCUSSION SUR LES THÈMES DES DIALOGUES INTERACTIFS

Jeudi après-midi, le Co-Facilitateur Kamau a invité les États membres à faire connaître leurs points de vue sur les thèmes proposés pour les dialogues interactifs qui auront lieu lors du Sommet de septembre en vue de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, et les délégués ont ensuite examiné une liste de thèmes possibles.

L'Équateur, au nom de la Communauté des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, a proposé six thèmes pour les dialogues interactifs: l'éradication de la pauvreté; les inégalités; les besoins des peuples autochtones, des migrants et des afro-descendants, des personnes handicapées, et de tout autre groupe victime de discriminations; l'action contre le changement climatique permettant de réaliser le développement durable; une transition réussie des OMD aux ODD; et l'égalité de genre.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a noté que le Sommet devrait constituer la transition des OMD vers les ODD, et devrait donc offrir une occasion de partager les enseignements tirés. Le délégué a proposé que les thèmes des dialogues interactifs se centrent, entre autres, sur l'éradication de la pauvreté alignée sur les RCMD, la réduction des inégalités au sein des pays et entre pays, l'égalité de genre, le transfert de technologies, et les MMCE.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont suggéré que les dialogues thématiques soient utilisés pour agir sur les engagements politiques. Le délégué a exprimé son soutien aux thèmes relatifs à l'éradication de la pauvreté, au changement climatique, au partenariat global renouvelé et aux MMCE. Il a en

autre souligné le besoin de dialogues sur le développement de la résilience au-delà de la résilience économique et sur les besoins des pays en situations spéciales.

Le Belize, au nom de la CARICOM, a souligné le besoin de dialogues orientés vers l'action pour consolider l'élan politique. La déléguée a estimé que les thèmes devraient s'intéresser aux facteurs ayant un impact sur la mise en œuvre du programme, tels que: l'influence des enseignements tirés des OMD sur la mise en œuvre des ODD; le renforcement des synergies entre les niveaux mondial, régional et national; et l'établissement et le soutien de partenariats solides. Elle a par ailleurs signalé que la discussion sur les sociétés pacifiques et les institutions efficaces ne devrait pas se limiter au niveau national, mais inclure le cadre mondial et ses institutions.

L'UE a souligné que les dialogues interactifs ne sont pas les sessions plénières du Sommet, et qu'ils devraient être organisés comme des dialogues vraiment interactifs et inclure toutes les parties prenantes.

Le Chili a proposé un dialogue thématique sur l'utilisation durable des océans. Le Monténégro a estimé que le nombre d'indicateurs doit être limité suivant un ensemble de critères convenus, et qu'ils devraient être établis lors du Sommet de septembre.

Les Émirats arabes unis ont proposé les thèmes suivants pour le Sommet de septembre, suivant une approche intégrée du programme: la transition des OMD vers les ODD; l'éradication de la pauvreté; les femmes; les océans; la sécurité alimentaire et de la ressource en eau; l'enfance et la jeunesse; l'énergie et le changement climatique; et les partenariats innovants. Le délégué a indiqué que ces questions sont transversales à tout le programme.

Les Seychelles ont soutenu les propositions du Chili et des Émirats arabes unis visant à inclure les océans comme thème de discussion. La déléguée a indiqué que ce thème était absent lors du Sommet climatique du Secrétaire général en 2014, et doit être inclus lors du Sommet de 2015.

Monaco a déploré que les océans ne soient pas sur la liste des thèmes pour le Sommet, et a plaidé « avec passion et fermeté » pour qu'ils soient inclus dans les débats thématiques.

La Suisse a appelé à inclure une discussion sur les services écosystémiques au service de l'éradication de la pauvreté et du développement économique, et à discuter pendant le Sommet de la façon de faire des ODD une réalité vis-à-vis des acteurs concernés.

Concernant les dialogues interactifs, l'Équateur a demandé une référence claire aux migrants, et a appelé à inclure dans les dialogues les femmes, les enfants, et les personnes handicapées.

La Bolivie a proposé que les questions systémiques soient abordées dans les dialogues interactifs, y compris la dette souveraine et les crises financières.

SESSION D'AVRIL ET COORDINATION AVEC LE PROCESSUS RELATIF AU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Vendredi matin, le Co-Facilitateur Kamau a présenté la proposition des Co-Facilitateurs de tenir une session conjointe des processus FdD et post-2015, pour assurer que les travaux de

chaque processus soient « complémentaires et synergiques », en soulignant que le résultat des discussions de la FdD sera essentiel au succès du programme de l'après-2015. Il a noté qu'une discussion de l'ECOSOC et des Institutions de Bretton Woods est prévue les 20 et 21 avril, et a suggéré une réunion de quatre jours du 21 au 24 avril au lieu d'une session de cinq jours, ce qui laisserait la possibilité aux États membres de participer à la discussion ECOSOC-Bretton Woods du 20 avril. Il a souligné que le projet de programme pour la session de négociation intergouvernementale d'avril sur le FdD est disponible, et a invité les États membres à indiquer s'il existe des aspects des MMCE qui doivent être abordés en dehors du processus de la FdD.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a souligné son opposition à la révision des cibles et que le résultat du GTO, y compris le chapeau, les ODD, les cibles et les réserves, doit être intégré dans sa totalité au document final de l'après-2015. Le délégué a signalé que, si bien les indicateurs ne seront pas négociés dans le contexte de ce processus intergouvernemental, les États membres devraient donner des orientations à la CSNU au cours de la session sur le suivi et l'examen. Le représentant a en outre souligné que le processus de création du GIE-ODD devrait être conclu le plus vite possible de façon transparente, et a appelé à un soutien au déplacement des représentants des pays en développement pour permettre aux experts basés dans les capitales de participer aux sessions.

Les Tonga, au nom des PEIDP, ont réaffirmé que le rapport du GTO sur les ODD ne devrait pas être rouvert. Le délégué a salué l'élaboration d'indicateurs globaux indicatifs, et a réitéré le besoin d'un processus pleinement ouvert et transparent. Il a appelé les dialogues thématiques à se solder par des résultats clairs et concrets, notamment en ce qui concerne le changement climatique et les océans.

Le Belize, au nom de la CARICOM, a noté que la proposition du GTO jouit d'une légitimité, et n'a soutenu aucun « ajustement » des cibles. La déléguée a salué la proposition de la CSNU de contribuer à remplir les cases vides suivant les orientations politiques.

Le Bénin, au nom des PMA, a soutenu la non-réouverture des ODD et des cibles, et a estimé que la question du remplissage des cases vides devrait être réglée de manière transparente. Le délégué a annoncé que les travaux techniques d'élaboration des indicateurs généreront suffisamment d'information pour permettre de remplir les cases vides, et que pendant ce temps, les États membres devraient « réfléchir aux façons de remplir les vides restants » sans s'engager dans une révision des cibles.

L'UE a proposé que le résultat de la conférence d'Addis-Abeba sur le FdD contribue au concept de nouveau partenariat mondial pour le programme de l'après-2015, sur la base de l'universalité, des responsabilités partagées, des capacités respectives, et d'une approche multipartite et multi-niveaux. Le délégué a également appelé à donner un rôle de supervision clé au FPHN et à la cohérence avec les travaux de la CCNUCC.

Le Pérou a indiqué que la CSNU est l'organe approprié pour l'élaboration des indicateurs globaux pour les ODD, avec des voies d'échange constant avec ce processus. Le délégué a

ajouté que l'élaboration d'indicateurs n'empêche pas les États d'élaborer leurs propres indicateurs, et a recommandé que le suivi des indicateurs soit fait par le FPHN.

Le Co-Facilitateur Kamau a indiqué qu'il percevait un terrain d'entente considérable entre les groupes, et a noté que le mécanisme de transfert de technologies devrait probablement être élaboré par ce processus, et non par celui d'Addis-Abeba.

Le Japon a souligné que le partenariat mondial pour le développement sera un instrument clé de la mise en œuvre des ODD, et a suggéré une session sur cette question au cours de la réunion d'avril, en ajoutant que les arrangements concernant le suivi et l'examen devraient rester dans le processus de l'après-2015.

Samoa a souligné que des MMCE et un partenariat solides vont être nécessaires et que les 17 ODD devraient avoir le même poids dans le programme. La déléguée a signalé d'importantes contraintes en termes de capacités concernant la participation des délégués à tous les processus de négociation, et a souligné le besoin de soutien technique.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, s'est interrogée au sujet de la nature de l'interface entre les États membres et la CSNU, et a demandé aux Co-Facilitateurs de prendre l'initiative pour assurer qu'il y ait une interaction, en suggérant d'organiser des sessions de synthèse structurées dans les prochaines sessions de l'après-2015. Le délégué a souligné les appels des États membres à entreprendre, au sein de la discussion de l'après-2015, la mise en place du mécanisme de transfert de technologies, comme prescrit dans le document final de Rio+20, et à préparer un projet de décision. Concernant le remplissage des cases vides, il a réaffirmé la position du G-77/Chine selon laquelle le rapport du GTO ne devrait pas être altéré.

Le Guyana, au nom du Co-Facilitateur du processus de la FdD, a admis le besoin de cohérence et de complémentarité, en signalant que le processus de la FdD a été programmé pour garantir que les MMCE soient adéquatement traités, et que le résultat de la FdD contienne des produits spécifiques. Le délégué a cité un possible précédent pour la façon dont les processus de la FdD et de l'après-2015 peuvent coopérer, à savoir la relation établie entre la Conférence de Monterrey sur le Financement du développement en 2002 et le subséquent Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg plus tard cette même année, avec la présentation d'une version « Monterrey-lissée » du document final du processus SMDD.

Le Brésil a commenté le programme de travail de la session d'avril, en notant qu'il ne faudrait pas consacrer toute une journée à la réunion de l'ECOSOC avec les Institutions de Bretton Woods, mais le délégué a suggéré qu'il pourrait y avoir un dialogue avec celles-ci sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la mise en œuvre du programme de l'après-2015. Il a également appelé à se centrer sur les priorités et les tâches préliminaires pour le mécanisme de transfert de technologies, mais a estimé qu'il faudra consacrer plus d'une journée à cette question.

Le Chili a noté que le changement climatique est un autre domaine du développement durable qui requiert un financement et a souligné le besoin de cohérence et d'une compréhension holistique de ce qui sera décidé au terme des processus de la

FdD et de l'après-2015, sur la base des RCMD. Le délégué a en outre souligné le besoin d'aborder les questions systémiques au cours de la session d'avril.

L'Australie a indiqué qu'il faudrait inviter des experts sur les questions régionales et liées à l'innovation à faire des exposés lors de la session d'avril. La déléguée a ajouté qu'elle est impatiente de participer aux dialogues interactifs multipartites et de discuter de la façon dont ils vont s'inscrire dans le partenariat mondial renouvelé.

Concernant la marche à suivre pour les indicateurs, le Mexique a souligné que, comme les États membres seront engagés dans le processus d'élaboration au sein de leurs BNS, il n'y a pas besoin d'étendre une supervision politique à ce processus au cours des négociations intergouvernementales.

La Chine a indiqué que le processus intergouvernemental du programme de développement pour l'après-2015 devrait fournir à la CSNU les orientations politiques pour la formulation des indicateurs. La déléguée a expliqué que les États membres devraient: donner un mandat clair à la CSNU ainsi qu'une feuille de route pour la formulation d'indicateurs en incluant quelques paragraphes dans la section relative au suivi et à l'examen; et établir quelques principes pour la formulation des indicateurs. Elle a ajouté que la session d'avril des négociations intergouvernementales devrait être centrée, entre autres, sur: l'intégration du résultat de la FdD dans le programme de développement pour l'après-2015; la conception du mécanisme de transfert de technologies; et la création de cadres politiques internationaux pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

Le Co-Facilitateur Kamau a spécifié que le processus intergouvernemental discutera uniquement des ODD, cibles et indicateurs du niveau mondial.

L'Inde a souligné le besoin de discuter de la coopération technologique, en faisant référence à un « mandat clair et sans ambiguïtés donné par l'AGNU » pour aborder la technologie comme partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015. Le délégué a suggéré que les États membres s'appuient sur le travail des dialogues structurés concernant un mécanisme de transfert de technologies qui ont eu lieu en 2014, et a proposé de consacrer deux jours à la discussion sur le transfert de technologies au cours de la session d'avril.

La Suisse a noté que le résultat de la FdD doit définir le « comment » du programme, alors que le processus du développement post-2015 doit définir le « quoi ». Le délégué a expliqué que le résultat de la FdD doit être intégré au programme de développement pour l'après-2015, de façon à fournir un cadre à la mise en œuvre des ODD, et qu'il devrait contenir un chapitre « ambitieux » sur la technologie et l'innovation. Il a en outre proposé que le troisième chapitre du programme de développement pour l'après-2015 comprenne: les principes clés et les principaux résultats du processus de la FdD; les MMCE; et le partenariat mondial. Il a indiqué que la session d'avril devrait aider les États membres à atteindre un accord sur ce à quoi devrait ressembler un tel chapitre.

L'UE a estimé que le résultat de la FdD constitue le pilier MMCE du programme de développement pour l'après-2015 et a recommandé que son résultat relatif au suivi soit combiné

au suivi et à l'examen du programme de développement pour l'après-2015, sous la coordination du FPHN. Le délégué a souligné que la science, la technologie et l'innovation ne devraient pas être abordées de manière fragmentée, en ajoutant qu'elles sont déjà incluses dans le projet de document final de la FdD.

L'Égypte a noté qu'il ne partage pas le point de vue selon lequel le processus de la FdD soit un substitut à la discussion sur les MMCE dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, et a souligné le besoin de mettre l'accent sur les questions systémiques au cours de la session d'avril. Le délégué a ajouté qu'un mécanisme de transfert de technologies est l'un des mandats restés en suspens depuis la Conférence de Rio+20, en ajoutant qu'il existe un « mandat non ambigu donné par l'AGNU pour achever les discussions sur la question dans le cadre de ce processus de négociation intergouvernemental ». Il a suggéré que deux des cinq jours initialement proposés pour la session d'avril soient consacrés à la discussion du transfert de technologies.

Le Soudan a proposé de maintenir une réunion de cinq jours pour la session d'avril.

La République de Corée a estimé que les questions de MMCE, tant financières que non financières, devraient être abordées par la conférence FdD d'Addis-Abeba et incluses de façon cohérente dans le programme de développement pour l'après-2015. Le délégué a recommandé de consacrer plus de temps à la discussion sur le partenariat mondial ainsi qu'au suivi et examen, plutôt qu'à des questions systémiques, lors de la session d'avril.

Les États-Unis ont noté que tous les éléments clés du partenariat mondial sont des héritages du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, et qu'il en sera de même pour une partie du résultat final de la FdD, en ajoutant que la session d'avril devrait être employée à s'assurer de la cohérence entre les deux processus. Le délégué a indiqué que la science, la technologie et l'innovation sont des éléments clés du FdD, et a recommandé aux États membres d'attendre de voir ce qu'il en ressort avant de les discuter dans le présent processus.

Les Pays-Bas ont préféré adopter une approche souple de la réunion d'avril, et ont appelé à créer des actions ambitieuses, spécifiques et pertinentes pour atteindre les cibles de l'après-2015.

La Norvège a soutenu la feuille de route de la CSNU et a demandé une synthèse des progrès accomplis dans ses travaux lors des prochaines sessions de l'après-2015. Le Nigeria s'est opposé à toute tentative de rouvrir l'équilibre de la proposition du GTO, et a soutenu la proposition d'une réunion conjointe avec le processus de la FdD.

Les délégués ont ensuite brièvement levé la session, pendant que les Co-Présidents préparaient un rapport et des suggestions pour la marche à suivre.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Lorsque les délégués se sont de nouveau rassemblés, le Co-Facilitateur Donoghue a proposé la structure suivante pour la réunion d'avril:

- une réunion de quatre jours du 21 au 24 avril 2015, avec des délégués du processus de la FdD;
- Journée 1, discussion des questions en suspens du processus de la FdD, des questions systémiques, et de l'innovation, et une réunion avec des représentants des Institutions de Bretton Woods;
- Journée 2, une discussion sur le mécanisme de transfert de technologies;
- Journée 3, une discussion interactive avec les Grands groupes et une discussion sur le partenariat mondial et les idées transformatrices; et
- Journée 4, une discussion sur le suivi et l'examen, et sur la cohérence entre les documents finaux des processus de la FdD et de l'après-2015.

Concernant les cibles, il a proposé de fournir une explication plus détaillée sur les modifications suggérées pour les 19 cibles. Concernant les indicateurs, il a proposé que la CSNU informe de nouveau les délégations lors des négociations de mai, au cours desquelles les États membres pourront décider de transférer la supervision politique sur les indicateurs à l'ÉCOSOC/FPHN.

Le Co-Facilitateur Kamau a fait observer que les délégations ont généralement bien accueilli le calendrier de la CSNU de parvenir à un accord sur les indicateurs en mars 2016.

L'Égypte a demandé si la proposition pour la réunion d'avril avait définitivement reporté la discussion sur les moyens de mise en œuvre. Le Co-Facilitateur Kamau a expliqué que chaque discussion de la session de mai sera liée aux moyens de mise en œuvre.

L'Inde a demandé si l'exercice relatif aux cibles serait élargi au-delà des 19 cibles initialement suggérées, et a estimé que la discussion sur le mécanisme de transfert de technologies devrait s'appuyer sur le travail réalisé à ce jour sur la question.

L'Afrique du Sud a souligné que les États membres devraient décider de la façon dont ils vont s'engager et statuer vis-à-vis des indicateurs. Le délégué a demandé si la discussion sur le suivi et l'examen prévue pour la dernière journée allait remplacer la discussion de mai sur la même question.

Le Co-Facilitateur Kamau a indiqué que la discussion d'avril sur le suivi et l'examen se limitera au contexte des MMCE et du FdD. Il a précisé qu'il est clair que le processus de l'après-2015 reste l'organe chargé de superviser les indicateurs, jusqu'à ce qu'il décide en mai comment procéder.

Le Brésil s'est dit inquiet concernant le temps consacré à la discussion avec les Institutions de Bretton Woods, en signalant que la session de cinq jours en avril a déjà été raccourcie à quatre jours en raison du dialogue de l'ÉCOSOC avec les Institutions de Bretton Woods le premier jour.

Le Guatemala a souligné le besoin d'inclure le renforcement des capacités au programme de la session d'avril. Concernant les cibles qui seront décidées dans d'autres forums internationaux, tels que ceux dédiés au changement climatique, la déléguée a proposé d'ajouter un paragraphe au chapeau ou à la déclaration pour y faire référence.

Samoa a noté le besoin de clarifier comment les autres MMCE, tels que le renforcement des capacités, vont s'insérer dans le programme de la session d'avril.

Le Mexique a souligné le besoin d'aborder le renforcement des capacités durant la session d'avril et a soutenu la suggestion du Guatemala relative aux cibles qui sont en cours de discussion dans d'autres processus.

L'Indonésie a soutenu la proposition du Guatemala sur les cibles discutées dans d'autres processus et a demandé plus d'information sur les modalités de « remplissage des cases vides ».

L'Algérie s'est dite préoccupée du temps dédié à la discussion avec les Institutions de Bretton Woods au vu de la durée déjà limitée de la session d'avril, et a demandé plus d'information sur les critères proposés pour le « remplissage des cases vides ».

Le Co-Facilitateur Donoghue a signalé qu'il « est un peu tôt » pour parler des critères qui seront suivis pour réviser les 19 cibles, et a assuré aux États membres qu'ils seront basés sur ce qui a été discuté au cours de la présente session.

Le Co-Facilitateur Kamau a indiqué que le renforcement des capacités serait inclus dans la section sur le partenariat mondial, et peut-être dans un des produits finaux. En signalant qu'il conçoit la session d'avril comme « une gare ferroviaire où toutes les lignes convergent », il a attiré l'attention des délégués sur le fait que la session d'avril sera la seule occasion pour les délégués au processus de l'après-2015 « d'injecter » leurs idées dans le document final d'Addis-Abeba.

En l'absence d'autres commentaires, la réunion a été levée à 17h03.

BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

BEAUCOUP DE BRUIT POUR L'APRÈS 2015

Alors que le troisième acte des négociations intergouvernementales post-2015 se déroulait du 23 au 27 mars 2015, les masques portés lors des scènes initiales commencèrent à tomber. La réunion a révélé et cristallisé les défis que les acteurs vont devoir affronter à mesure qu'ils avancent vers les quatre derniers mois de négociations pour confectionner le programme final. Focalisant les discussions sur les objectifs, cibles et indicateurs, les délégués ont révisé le travail soigneusement réalisé par le Groupe de travail ouvert, et ont discuté de l'élaboration d'indicateurs pour mesurer les ODD et leurs cibles. Alors que les deux premières réunions de l'après-2015 –dressant un état des lieux et portant sur la déclaration politique, respectivement– ont fourni des aperçus généraux, cette réunion a porté au centre de la scène les tensions sous-jacentes et les positions divergentes des pays développés et des pays en développement. Les positions sur ces divers éléments du programme se trouvant désormais à la vue de tous, les États membres doivent maintenant trouver une façon de s'entendre sur ce que constitue un paquet « complet » pour l'après-2015. Cette brève analyse explore les pressions qui pèsent sur les négociateurs et les questions qui devront être résolues avant la tombée de rideau sur l'accord final de septembre 2015.

OBJECTIFS ET CIBLES: UN COMBAT DE SCÈNE

Les Co-Facilitateurs Kamau et Donoghue ont commencé cette troisième réunion par un coup de théâtre, en diffusant un document officieux comprenant des propositions

« d'ajustement » pour 19 cibles des ODD. Ces modifications, visant à atteindre des pourcentages non spécifiés et à aligner les cibles sur les accords internationaux existants, ont fait l'effet d'un électrochoc dans cette salle déjà clairement divisée sur la question même de savoir s'il faut ou non se livrer à un exercice de vérification technique. Les réponses des États membres à ce document ayant été remises à plus tard dans la semaine, pour laisser aux groupes d'intérêt et aux groupes régionaux le temps de se coordonner, les Co-Facilitateurs eux-mêmes ont trouvé que l'agitation bouillonnante était « de mauvais augure ».

Les délégations ont finalement ouvert la discussion de mercredi après-midi campées sur des positions très fermes concernant ces propositions, et concernant la façon dont les objectifs et cibles fixés par le GTO devraient en fin de compte s'insérer dans le programme de l'après-2015. Un groupe de pays à fermement déclaré que les objectifs, cibles, chapeau et réserves compilés par le GTO devraient être intégrés au programme dans leur intégralité, avec un véritable chœur de pays en développement répétant les uns après les autres « nous ne soutenons pas la réouverture des travaux du GTO sur les ODD ».

À l'opposée, quelques pays développés plaidaient pour une vérification technique visant à garantir que les cibles soient cohérentes, complètes et qu'elles visent un niveau d'ambition plus élevé. Une déclaration-choc des États-Unis, suggérant que quelques 68% des cibles proposées pourraient être considérablement améliorées, a fait un tollé dans la salle. Les États membres ont ensuite claironné leurs positions de façon pittoresque: le Japon a comparé le refus d'une vérification technique à une « allergie », et le Vietnam a comparé la proposition du GTO à un « joyau délicat » ne pouvant être poli au risque d'être endommagé. Quelques petites menaces voilées ont également fait surface, avec au moins un gouvernement de pays en développement énumérant les objectifs et cibles que son groupe pourrait trouver insatisfaisants, peut-être dans le but de signaler que la réouverture des ODD aurait un coût.

Par la suite, ces désaccords se sont focalisés sur le statut du document final du GTO et sur la question de savoir si celui-ci était sensé être fixe ou susceptible d'évoluer, ainsi que sur les peurs de rouvrir et d'affaiblir son contenu dans une nouvelle ronde de négociation, face aux plus optimistes points de vue selon lesquels le programme tel qu'il est pourrait être plus ambitieux. Un délégué a estimé que la renégociation serait le « pire des scénarios », et pourrait désarticuler toute la liste d'objectifs et de cibles. D'autres ont insisté, vu les interprétations contradictoires du travail du GTO, sur le fait que l'accord de 2014 n'a jamais été considéré comme complet en lui-même, qu'il n'est issu que de quelques sessions de négociation véritable, et qu'il était toujours question d'y revenir dans le cadre du présent forum.

Une sourde méfiance a également affleuré dans la salle, certains pays suspectant une réouverture du document « sous couvert de vérification technique », malgré l'affirmation réitérée du contraire par les Co-Facilitateurs. À mesure que l'intrigue se complique, le chemin vers un compromis entre les deux camps n'est pas clair, mais les délégués s'attardent autour de la scène, testant les eaux de ce qu'ils seraient prêts à accepter.

INDICATEURS: UNE PIÈCE PARALLÈLE

En l'absence d'un accord clair sur la marche à suivre pour les objectifs et les cibles, la discussion sur la création d'un cadre d'indicateurs semblait perchée de façon précaire sur la cime d'une frêle montagne. L'exposé de la Commission de statistiques des Nations Unies soulignait que ses efforts dans l'élaboration d'indicateurs n'étaient que préliminaires, et qu'ils s'étaleraient vraisemblablement sur une année supplémentaire, pour être éventuellement approuvés en mars 2016. Cependant, de nombreuses délégations se sont dites inquiètes de ce calendrier, et l'ont exhortée à accélérer ses travaux pour inclure un ensemble complet d'indicateurs dans le paquet post-2015 de septembre, en signalant qu'autrement le programme de développement pour l'après-2015 serait incomplet.

Le débat concernant le calendrier a ensuite laissé place à une intrigue secondaire qui a entraîné les délégations dans une nouvelle joute: l'élaboration d'indicateurs doit-elle être un processus purement technique, ou doit-elle faire l'objet d'un engagement intergouvernemental fort? Le Bangladesh a rappelé la leçon tirée de Statistics 101, selon laquelle « toutes les données peuvent être manipulées en l'absence d'un cadre rigoureux ». La discussion qui s'en est suivie a mis en évidence qu'il existe bel et bien diverses suspicions de l'existence d'une telle « manipulation ». Plusieurs participants ont souligné le besoin d'une appropriation par les États membres de la rédaction du programme dans son intégralité, y compris les indicateurs, et de laisser à chaque pays le choix de toutes les formes de mesure lui permettant d'établir ses priorités. Cependant, personne n'a vraiment exprimé d'appétit pour un processus complet de négociations sur la question des indicateurs, et il y eut plutôt un appel en chœur à confier ce processus aux experts de la communauté statistique.

Enfin, les indicateurs pouvant servir de dispositif pour encadrer l'ambition de divers aspects du programme, certains délégués ont proposé des indicateurs spécifiques aux causes qui leur tiennent à cœur. Les Grands groupes et les parties prenantes ont détaillé les indicateurs permettant de mesurer le bien-être des groupes marginalisés, les protestations sociales, et même l'amour, suscitant souvent des salves d'applaudissements et d'hourras. Bien que les Co-Facilitateurs aient insisté sur le fait que les indicateurs ne devraient pas déterminer le niveau d'ambition du programme, il est clair que certains délégués entendaient les utiliser précisément à cette fin.

ENTRACTE ET NOUVEAUX ACTES À VENIR

À ce stade de la production, il est difficile de prévoir ce qui se passera dans les actes à venir, à quoi ressemblera le programme en fin de compte, et à quelles solutions les États membres vont-ils pouvoir se rallier en septembre 2015. Avec les réunions à venir, qui se trouveront face à des tâches encore plus ardues comme se mettre d'accord sur les moyens de mise en œuvre et sur le cadre de suivi et d'examen, le rythme et l'intensité des négociations s'emballent.

Il a été décidé à cette réunion de tenir en avril une session conjointe avec le processus préparatoire du Financement pour le développement, ce qui va compliquer davantage l'intrigue avant le dénouement final. Il est nécessaire d'assurer la cohérence

entre les deux processus de négociation pour garantir que l'un n'entrave pas l'autre, mais rassembler ces deux processus a révélé des divergences de point de vue quant à la nature de leur relation idéale. Le lien avec la CSNU doit également être défini pour s'assurer que les processus technique et politique se soutiennent l'un l'autre. Au vu de ces détails encore à régler et d'autres considérations parallèles, les délégations se préparent déjà à un dur labeur dans les mois qui viennent.

« Nous sommes une maison divisée », a pointé un délégué lorsque la réunion a fait apparaître des tensions longuement passées sous silence. La bonne volonté générale des délégations, qui avait été si délicatement capturée dans le GTO, existe toujours, et pourrait être l'élément rassembleur lors de l'acte final. Tragiques ou comiques, cela ne fait aucun doute que les négociations de l'après-2015 tiennent en haleine leurs acteurs et leur public.

RÉUNIONS À VENIR

Segment 2015 de l'ECOSOC consacré à l'intégration:

Le Segment 2015 du Conseil économique et social consacré à l'intégration rassemblera des Chefs d'État et de gouvernement, des ministres, des gouverneurs, des maires, le système des Nations Unies, la collectivité tripartite de l'Organisation internationale du travail, la société civile, les universités et le secteur privé. Le Segment aura pour thème « Réaliser le développement durable par la création d'emploi et le travail décent pour tous ». **dates:** 30 mars – 1^{er} avril 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau de soutien et de coordination de l'ECOSOC **téléphone:** +1-212-963-8415 **fax:** +1-212-963-1712 **email:** ecosocinfo@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/integration/2015/index.shtml>

Symposium de haut niveau de la République de Corée

du FCD: Le Symposium est le premier événement préparatoire de haut niveau pour le Forum pour la coopération en matière de développement en 2016 et sera co-organisé par la République de Corée et le DAES des Nations Unies. Il mettra l'accent sur la façon de rassembler les engagements en matière de financement et d'autres moyens de mise en œuvre des processus de Monterrey et de Rio. **dates:** 8-10 avril 2015 **lieu:** Incheon, République de Corée **contact:** Caroline Lombardo, ONU-DAES **téléphone:** +1-917-367-9212 **email:** lombardoc@un.org **www:** <http://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/defrok.shtml>

Audiences avec la société civile et le secteur de l'entreprise

sur le FdD: Dans le cadre du processus préparatoire de la FdD3, des rencontres avec la société civile et le secteur de l'entreprise seront accueillies par le Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec le soutien du Bureau du financement du développement et du service de liaison avec les organisations non gouvernementales de l'ONU (SLNG). **dates:** 8-9 avril 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Susan Alzner, SLNG **téléphone:** +1-212-963-3125 **email:** info@un-ngls.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/overview/third-conference-ffd/preparatory-process.html>

Deuxième séance de rédaction du document final de la troisième Conférence internationale sur le Financement du développement: La deuxième session de rédaction du document

final de la FdD3 aura lieu en avril. **dates:** 13-17 avril 2015
lieu: Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau des Nations Unies pour le financement du développement
téléphone: +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Réunion spéciale de haut niveau de l'ECOSOC avec la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC et CNUCED: La réunion spéciale de haut niveau de l'ECOSOC avec les Institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement aura pour thème « Cohérence, coordination et coopération dans le financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 ». **dates:** 20-21 avril 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Jennifer DeLaurentis **téléphone:** +1-212-963-4640 **fax:** +1-212-963-5935 **email:** ecosocinfo@un.org **www:** http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/03/ECOSOC-BWI_Tentative-Programme_25feb2015.pdf

Négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015: Les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, en préparation du Sommet des Nations Unies, tiendront les sessions suivantes: 21-24 avril (MMÈ et Partenariat mondial pour le développement durable); 18-22 mai (Suivi et Examen); et 22-25 juin, 20-24 juillet et 27-31 juillet (négociations intergouvernementales sur le document final). **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division des Nations Unies pour le développement durable **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015>

Troisième session de rédaction du document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième session de rédaction du document final de la FdD3 aura lieu en juin. **dates:** 15-19 juin 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Bureau des Nations Unies pour le financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Troisième réunion du Forum politique de haut niveau: La troisième réunion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN3), qui se déroulera sous les auspices de l'ECOSOC, aura pour thème « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et l'examen: le FPHN après-2015 ». Le FPHN se réunit chaque année sous les auspices de l'ECOSOC et tous les quatre ans au niveau des Chefs d'État et de gouvernement sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies. **dates:** 26 juin - 8 juillet 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division des Nations Unies pour le développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1838>

Troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra au niveau politique le plus élevé, avec des Chefs d'État et de gouvernement, des ministres compétents (finances, affaires étrangères et coopération au développement) et d'autres représentants spéciaux. La

Conférence se conclura par l'adoption d'un document négocié et convenu de façon intergouvernementale ainsi que des comptes rendus des réunions plénières et autres délibérations de la Conférence, qui seront inclus dans le compte-rendu de la Conférence. **dates:** 13-16 juillet 2015 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Bureau des Nations Unies pour le financement du développement **téléphone:** +1-212-963-4598 **email:** ffdoffice@un.org **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015: Le sommet adoptera le programme de développement pour l'après-2015, comprenant: une déclaration, un ensemble d'Objectifs de développement durable, de cibles et d'indicateurs; leurs moyens de mise en œuvre et un nouveau Partenariat mondial pour le développement; et un cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre. **dates:** 25-27 septembre 2015 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division des Nations Unies pour le développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/summit>

Pour en savoir plus sur d'autres réunions à venir, consultez <http://sd.iisd.org/>

GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
BNS	Bureaux nationaux des statistiques
CARICOM	Communauté caribéenne
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CNUDM	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
CSNU	Commission de statistique des Nations Unies
DSNU	Division de statistique des Nations Unies
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
FdD	Financement du développement
FPHN	Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable
GIE-ODD	Groupe interinstitutionnel d'experts sur les indicateurs des ODD
GTO	Groupe de travail ouvert
MMÈ	Moyens de mise en œuvre
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PEIDP	Petits États insulaires en développement du Pacifique
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
RCMD	Responsabilités communes mais différenciées
RRD	Réduction des risques de catastrophe